



Activation et formation des chômeurs

**Eléments d'évaluation d'un certain nombre de mesures de
l'ONEM**

Table des matières

1. Introduction	5
1.1 Objectif de l'étude	5
1.2 Contexte	5
1.3 Méthodologie	7
1.3.1 Groupe-cible et groupe de contrôle	7
1.3.2 Définitions	8
1.3.3 Structure de l'étude	11
2. Activa	12
2.1 Description de la mesure	12
2.2 Profil du groupe-cible	13
2.3 Situation après 12 mois	14
2.3.1 Chômage dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle	14
2.3.2 Sorties dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle	15
2.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	16
3. SINE	18
3.1 Description de la mesure	18
3.2 Profil du groupe-cible	19
3.3 Situation après 12 mois	20
3.3.1 Chômage dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle	20
3.3.2 Sorties dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle	22
3.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	23
4. Programmes de transition professionnelle	24
4.1 Description de la mesure	24
4.2 Profil du groupe-cible	25
4.3 Situation après 12 mois	26
4.3.1 Chômage dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle	26
4.3.2 Sorties dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle	27
4.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	28
5. Formation professionnelle collective	29
5.1 Description de la mesure	29
5.2 Profil du groupe-cible	30
5.3 Situation après 12 mois	31
5.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	31
5.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	32
5.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	33
6. Formation professionnelle individuelle	35
6.1 Description de la mesure	35
6.2 Profil du groupe-cible	35
6.3 Situation après 12 mois	36
6.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	36
6.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	37
6.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	38
7. Formation des classes moyennes	40
7.1 Description de la mesure	40
7.2 Profil du groupe-cible	40
7.3 Situation après 12 mois	41
7.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	41
7.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	42
7.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	43

8. Études ou formations approuvées par le directeur	44
8.1 Description de la mesure	44
8.2 Profil du groupe-cible	45
8.3 Situation après 12 mois	46
8.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	46
8.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	47
8.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	48
9. Études pour professions en pénurie.....	49
9.1 Description de la mesure	49
9.2 Profil du groupe-cible	50
9.3 Situation après 12 mois	51
9.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	51
9.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	52
9.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	53
10. Études de plein exercice	54
10.1 Description de la mesure	54
10.2 Profil du groupe-cible	55
10.3 Situation après 12 mois	56
10.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	56
10.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle	57
10.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage	58
11. Résumé et conclusions.....	60

1. Introduction

1.1 Objectif de l'étude

Cette étude a pour but d'apporter des éléments d'évaluation de l'efficacité des principales mesures d'activation (ainsi que d'un certain nombre de mesures de formation) qui relèvent au moins partiellement des compétences de l'ONEM. Pour ce faire, nous examinerons dans quelle mesure des personnes en activation continuent ou non de dépendre de l'assurance-chômage à l'issue de leur période d'activation (second semestre 2010).

La question de savoir si, à l'issue d'une période de participation à un programme d'activation ou de formation, la personne bénéficie ou non d'une allocation de chômage, est donc la question centrale de cette enquête. Les mesures examinées dans la présente étude portent, en effet, (principalement) sur des chômeurs indemnisés. L'objectif final des systèmes d'activation proposés vise à les aider à sortir du chômage en maximisant leurs chances sur le marché de l'emploi ordinaire (en acquérant de l'expérience professionnelle ou en suivant des formations). Lorsque ces chômeurs, après avoir été activés, perçoivent une allocation de chômage, nous pouvons considérer que l'objectif n'est pas (encore) atteint. Dans une certaine mesure, l'inverse est également vrai : si une période d'activation ou de formation permet d'accroître les chances de sortir du chômage, nous pouvons considérer que le but est, pour le moins, partiellement atteint. Cette approche nous renseigne donc indirectement sur l'impact des différentes mesures.

Cette méthode nous permet ainsi d'évaluer l'efficacité des mesures sur la base des données administratives dont l'ONEM dispose. Les informations relatives à la situation socio-professionnelle exacte des personnes qui, à l'issue de leur période d'activation, n'ont plus de contact avec l'ONEM, sont limitées. Les conclusions concernant l'effet activant au sens strict, notamment la (re)mise au travail dans le circuit de travail ordinaire, devront donc toujours être examinées en tenant compte de cette limitation.

1.2 Contexte

Cette étude porte sur un certain nombre de mesures d'activation fédérales mises en œuvre par l'ONEM. Il s'agit, d'une part, de mesures fédérales qui prévoient la prise en charge par l'ONEM d'une partie des coûts salariaux de certains groupes de chômeurs indemnisés lorsqu'un employeur les engage (activation de l'allocation de chômage). Il s'agit, d'autre part, de mesures qui prévoient l'octroi d'une dispense par l'ONEM aux chômeurs indemnisés qui suivent certaines formations (professionnelles), organisées ou non par les organismes communautaires et régionaux du placement et de la formation.

L'étude n'a aucunement pour but de traiter l'éventail des mesures d'activation en Belgique dans son intégralité. Un certain nombre de mesures fédérales d'activation relevant de la compétence de l'ONEM ne sont pas prises en compte car leur efficacité doit être évaluée au moyen d'une autre méthode que celle utilisée dans cette étude (voir plus loin). De plus, les mesures d'activation qui relèvent de la compétence des CPAS, des Communautés et des régions ne sont pas non plus prises en compte.

En ce qui concerne ces dernières mesures, il est utile de savoir qu'avant la création des services régionaux de l'emploi (1989), la réinsertion des chômeurs relevait entièrement de la compétence de l'ONEM. Depuis lors, une part considérable de ces compétences ont été transférées aux régions. Cependant, un certain nombre de mesures relèvent toujours du fédéral. Elles seront toutefois aussi pour l'essentiel prochainement transférées aux régions dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat. Un bref historique peut aider à cerner cette

évolution ainsi que le rôle de l'ONEM dans la politique belge d'activation. Les mesures qui entrent en ligne de compte dans cette étude sont indiquées en gras.

Dans les années 70, des régimes précurseurs aux régimes d'activation tels que ceux de chômeurs mis au travail (CMT), de chômeurs handicapés mis au travail, du Cadre spécial temporaire (CST) et du Troisième circuit du travail (TCT) poursuivaient déjà l'objectif de réinsertion des chômeurs sur le marché du travail.

Dès le milieu des années 80, on a misé sur un véritable accompagnement actif des chômeurs, assorti de différentes mesures axées sur les chômeurs qui éprouvaient le plus de difficultés à trouver un emploi, et ce afin de faire face aux différentes évolutions sociales et conjoncturelles.

Au cours de cette période, **les dispenses pour suivre certaines formations** ont également été instaurées. Celles-ci peuvent être considérées comme une mesure d'activation car l'objectif final est identique à celui des mesures en faveur de l'emploi. Le suivi d'une formation doit en effet faciliter l'insertion ou la réinsertion sur le marché du travail. Il s'agit notamment de dispenses pour suivre des formations professionnelles individuelles et collectives, des études de plein exercice, des études préparant à des métiers en pénurie, des études et formations approuvées par le directeur du bureau du chômage et des formations des classes moyennes. Ces dispenses sont toujours d'actualité.

En 1987, les agences locales pour l'emploi (ALE) sont créées. Elles permettaient (pour des activités bien définies) à des chômeurs de prêter un nombre limité d'heures pour le compte de particuliers, d'autorités locales et d'associations du secteur non marchand. Ce régime visait principalement des chômeurs éprouvant plus de difficultés de réinsertion dans les circuits ordinaires du travail. Au-delà d'un certain nombre d'heures prestées de manière régulière, ces travailleurs ALE étaient, à l'époque, à leur tour, dispensés de l'inscription comme demandeur d'emploi. Le système existe toujours sous une forme plus adaptée. Depuis l'introduction du système des titres-services en 2004, il est en effet plus limité du fait que l'essentiel des tâches ménagères ont été transférées dans le système des titres-services. Les ALE ne sont pas prises en compte dans cette étude.

Durant les années 90, l'ONEM joue à nouveau un rôle majeur dans la réinsertion des chômeurs. Diverses formules d'activation sont venues s'ajouter aux mesures existantes. Les nouvelles formules d'activation consistaient à transformer l'allocation de chômage en subside salarial, l'allocation venant en déduction du salaire net payé par l'employeur. Cependant, à la différence des formules d'activation précédentes, les travailleurs activés sont insérés dans le circuit du travail ordinaire. La première formule date de fin 1995 : les contrats de première expérience professionnelle. **Les programmes de transition professionnelle**, les emplois-services, **les contrats d'économie sociale d'insertion (SINE)**, les allocations d'accompagnement suivirent.

Le rôle d'insertion ou de réinsertion de l'ONEM s'accroît encore au cours des années 2000. Sous la pression de l'Union européenne, l'activation des allocations de chômage devint une mission importante de l'Office. En 2002, le **Plan Activa** remplaça de nombreuses mesures d'activation disparates prises précédemment. Ce Plan combinait réductions de cotisations sociales octroyées aux employeurs et activations des allocations sous forme de subside salarial. Il s'adressait non seulement aux chômeurs complets indemnisés mais également à d'autres demandeurs d'emploi inscrits non indemnisés et ce, afin de combattre le chômage de longue durée.

Plus récemment fut instauré le plan d'embauche Win Win (2010-2011), variante du plan Activa. Bien qu'il s'agisse d'une mesure dont l'impact est considérable, cette étude ne prend pas cette mesure en considération. Nous analyserons en effet un groupe de personnes en activation dont la période d'activation a expiré au second semestre de 2010. La plupart des contrats conclus dans le cadre de win-win étaient, alors, encore en cours.

1.3 Méthodologie

Cette partie est consacrée à la méthodologie utilisée pour évaluer l'efficacité des mesures analysées. Tout d'abord, la manière suivant laquelle l'efficacité des mesures sera étudiée est expliquée (notamment en utilisant un groupe de contrôle). Ensuite, en vue d'assurer une bonne compréhension, un certain nombre de concepts, nécessaires pour aborder cette étude, seront expliqués. Enfin, la structure sera également présentée.

1.3.1 Groupe-cible et groupe de contrôle

Comme déjà expliqué au point « 1.1. Objectif de l'étude », cette étude évalue l'efficacité d'un certain nombre de mesures d'activation et de formation en examinant dans quelle mesure les personnes activées bénéficient ou non d'une allocation de chômage un an après la fin de leur période d'activation. Cette population est constituée des personnes dont l'activation a pris fin au second semestre de 2010.

Afin d'évaluer si la période d'activation ou de formation a eu un impact sur la probabilité de retourner au chômage¹, nous devrions, à vrai dire, pouvoir remonter le temps et vérifier ce qui se serait passé si notre population n'avait pas été en activation au cours de la même période. Cela est bien évidemment impossible. Cependant, le recours à un groupe de contrôle permet de contourner ce problème.

Un groupe de contrôle est un groupe de chômeurs dont le profil est identique à celui de la population examinée, mais qui présente une seule différence fondamentale. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de leur parcours d'activation. Ce dernier est en effet inexistant pour les chômeurs qui appartiennent au groupe de contrôle alors que les membres du groupe-cible ont été sélectionnés du fait qu'ils ont bénéficié d'une période d'activation ou de formation. Pour le reste, les membres des deux groupes disposent des mêmes caractéristiques. En comparant après un certain laps de temps, la probabilité de retourner, de rester ou de sortir du chômage dans le groupe-cible avec celle dans le groupe de contrôle, on isole donc jusqu'à un certain point l'influence de la seule caractéristique qui différencie les 2 groupes.

Concrètement, un groupe de contrôle a été constitué sur la base d'un « sondage aléatoire stratifié ». En d'autres termes, la population a été subdivisée en différentes sous-populations (strates) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques pertinentes. Ensuite, environ 5 000 personnes ont été sélectionnées au hasard parmi la population de chômeurs du second semestre de 2010, de telle sorte que le rapport entre les différentes strates au sein du groupe de contrôle soit le même que celui du groupe-cible.

Les caractéristiques suivantes ont été utilisées pour définir les strates : la région, le sexe, l'âge, la durée du chômage, la catégorie d'allocations, le niveau d'études et la nationalité.

¹ Dans cette étude, les personnes sont considérées comme chômeuses lorsqu'elles appartiennent à l'une des catégories suivantes : CCI-DE après prestations de travail à temps plein ou à temps partiel ou après des études, chômeurs avec complément d'entreprise, chômeurs dispensés pour des difficultés sociales ou familiales, chômeurs âgés dispensés. Aussi, lorsqu'elles sont en formation, elles seront considérées, dans le cadre de cette étude, comme « hors chômage » à l'instar des personnes qui sont activées.

1.3.2 Définitions

La période analysée

L'étude évalue l'efficacité de chaque mesure sur la base du degré de probabilité qu'a le groupe-cible par rapport au groupe de contrôle de retourner au chômage pour le 1^{er} ou d'y rester pour le second 12 mois après le mois de référence. Le mois de référence est le mois au cours duquel l'activation a pris fin (pour le groupe-cible) ou le mois de l'observation de base² (pour le groupe de contrôle). Étant donné que la sélection du groupe-cible et du groupe de contrôle ont eu lieu entre le 1^{er} juillet 2010 et le 31 décembre 2010, le mois de l'observation tombe donc toujours entre juillet 2011 et décembre 2011.

Les variables analysées

Les variables analysées indiquent la situation personnelle des membres du groupe-cible, telle qu'elle a été enregistrée dans les fichiers de l'ONEM à la fin de la période d'activation (excepté la durée du chômage : voir tableau 1.I). Pour le groupe de contrôle, il s'agit de la situation personnelle au moment de l'observation de base au cours du second semestre de 2010.

Tableau 1.I. Variables utilisées pour la composition du groupe de contrôle et pour l'analyse

Variable	Valeurs / Définition
Région	Région flamande, Région wallonne et Région de Bruxelles-Capitale
Sexe	Homme, femme
Age	< 30 ans, 30-<50 ans, 50 ans et plus
Durée du chômage	La durée du chômage est une durée statistique basée sur des données administratives. Activa, SINE et les programmes de transition professionnelle : • groupe-cible = dernière durée connue avant l'entrée en activation ; • groupe de contrôle = durée au moment de l'observation de base ; • durée réinitialisée après 12 mois consécutifs sans allocations en tant que chômeur indemnisé (afin d'éviter que de brèves périodes d'activation n'influencent de manière trop importante la durée). Dispenses pour le suivi de formations : • groupe-cible = durée à la fin de la dispense ; • groupe de contrôle = durée au moment de l'observation de base ; • durée réinitialisée après 3 mois consécutifs sans allocations en tant que chômeur indemnisé.
Catégorie d'allocations	Cohabitant ayant charge de famille (cat. A), isolé (cat. N), cohabitant sans charge de famille (cat. B)
Niveau d'études	Peu qualifié (pas de diplôme de l'enseignement secondaire), moyennement qualifié (diplôme le plus élevé : enseignement secondaire), hautement qualifié (au moins un diplôme de bachelier)
Nationalité	Belge, étrangers ressortissants de l'UE (27 États membres de l'UE), étrangers non-ressortissants de l'UE (tous les autres pays)

² Par le mois de l'observation de base, on entend le mois du second semestre de 2010 au cours duquel les caractéristiques, sur la base desquelles les membres du groupe de contrôle ont été sélectionnés, ont été déterminées.

La fin de l'activation

Le groupe-cible se compose de toutes les personnes dont une période d'activation a pris fin au second semestre de 2010. La sélection a été effectuée sur la base du statut. Seules ont été sélectionnées les personnes dont le dernier paiement a été effectué alors qu'elles bénéficiaient d'un statut déterminé (Activa, SINE, programmes de transition professionnelle, dispense pour formation) au second semestre 2010 et qui, ensuite, n'ont plus bénéficié de ce statut jusqu'au 31 décembre 2011. Le fait que l'activation soit terminée ne signifie donc pas, par définition, qu'elle est achevée. Les personnes dont le contrat d'activation ou la formation a été prématurément arrêté(e) (en ce sens que l'intéressé n'a pas épuisé la période maximale d'activation à laquelle il pouvait prétendre au niveau réglementaire) font également partie du groupe-cible. Le tableau ci-dessous reprend la durée d'activation réelle des personnes du groupe-cible pour chacune des mesures analysées.

Tableau 1.II Répartition des différentes durées d'activation par groupe-cible

	Activa	SINE	Programmes de transition prof	Formation prof collective	Formation prof individuelle	Formation des classes moyennes	Etudes et form appr par le directeur	Etudes métiers en pénurie	Etudes de plein exercice
1-3 mois	5,8%	13,9%	4,4%	46,2%	30,1%	11,7%	29,2%	11,4%	27,0%
4-6 mois	6,0%	6,5%	4,1%	23,9%	37,1%	14,5%	13,9%	6,8%	13,0%
7-12 mois	9,3%	10,5%	23,5%	23,1%	26,2%	36,4%	26,5%	49,0%	32,0%
13-24 mois	38,6%	15,5%	50,9%	6,0%	6,5%	18,4%	20,8%	16,9%	12,5%
25 mois et plus	40,3%	53,6%	17,1%	0,8%	0,1%	19,0%	9,6%	15,9%	15,5%

Cet élément influence pour une part les résultats de cette étude. En effet, la mesure de l'efficacité de l'activation est très vraisemblablement moindre pour les mesures dont la part de trajets interrompus est relativement importante.

Le tableau 1.III montre, en effet, que pour un certain nombre de mesures le retour à une allocation de chômage 12 mois après la fin de l'activation est plus important pour les chômeurs activés seulement durant une courte période que pour ceux activés plus longtemps.

C'est notamment le cas des études préparant à des professions en pénurie et pour celles de plein exercice qui (et ce n'est pas un hasard) sont deux types de formation qui s'étalent le plus souvent sur une ou plusieurs années scolaires avant de déboucher sur un diplôme et ce, contrairement par exemple aux formations professionnelles individuelles généralement de plus courte durée.

Les mesures Activa et SINE semblent montrer également le même phénomène.

Tableau 1.III Part de chômeurs par groupe-cible 12 mois après la fin de leur activation ou de leur formation en fonction des durées d'activation

	Activa	SINE	Programmes de transition prof	Formation prof collective	Formation prof individuelle	Formation des classes moyennes	Etudes et form appr par le directeur	Etudes métiers en pénurie	Etudes de plein exercice
1-3 mois	59,3%	52,3%	50,0%	40,8%	21,3%	25,6%	41,7%	27,7%	35,3%
4-6 mois	59,2%	46,2%	57,8%	34,8%	13,9%	33,3%	38,1%	21,4%	38,2%
7-12 mois	48,4%	50,0%	50,0%	33,7%	14,2%	38,8%	44,0%	34,0%	35,8%
13-24 mois	20,8%	37,9%	46,8%	30,6%	17,1%	26,2%	45,9%	25,7%	28,7%
25 mois et plus	12,8%	14,3%	48,7%	23,2%	22,2%	31,7%	44,7%	15,2%	26,2%

La probabilité de retourner ou de rester au chômage

La probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) ou d'y rester (groupe de contrôle) est définie comme la part relative des chômeurs dans la population totale, un an après la fin de l'activation (pour le groupe-cible) ou un an après l'observation de base (pour le groupe de contrôle).

Pour les mesures d'activation au sens strict (Activa, SINE et programmes de transition professionnelle), on utilisera, pour le groupe-cible, le terme de probabilité de retourner au chômage du fait que, dans le cadre des mesures d'activation, on ne perçoit plus d'allocations mais bien un salaire.

Pour les mesures de formation, on utilisera également, pour le groupe-cible, le terme de probabilité de retourner au chômage du fait que, dans cette étude, ne sont considérées comme chômeurs que les personnes qui appartiennent à l'une des catégories suivantes : CCI-DE après prestations de travail à temps plein ou à temps partiel ou après des études, chômeurs avec complément d'entreprise, chômeurs dispensés pour des difficultés sociales ou familiales, chômeurs âgés dispensés.

La probabilité de sortie

La probabilité de sortie est définie comme la part relative des personnes dans la population totale, qui ne sont plus considérées comme chômeurs (sur la base de la définition du précédent paragraphe) un an après la fin de l'activation (pour le groupe-cible) ou un an après l'observation de base (pour le groupe de contrôle). Dans le groupe-cible, on devrait plutôt parler de « probabilité de ne pas retourner au chômage après l'activation ou la formation », mais pour la lisibilité, nous choisirons d'utiliser à la fois pour le groupe-cible et pour le groupe de contrôle le terme de « sortie » lorsque l'on parle de personnes qui ne sont plus (pas) chômeurs après 12 mois.

Les « sortants » sont répartis en quatre groupes.

Tableau 1.III Description des différentes catégories de « sortants »

Catégorie	Description
1. Les personnes qui ne bénéficient plus d'aucune allocation de la part de l'ONEM	Ces personnes n'ont plus aucun lien avec l'ONEM, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elles travaillent. Il est également possible que ces personnes soient inactives ou en incapacité de travail, qu'elles bénéficient d'une aide sociale, qu'elles soient mises au travail avec l'aide des services régionaux de l'emploi ou du CPAS... Étant donné que les données utilisées sont les données administratives de l'ONEM, il est impossible de déterminer la situation exacte. Néanmoins, un échantillon montre que la grande majorité se retrouve au travail en tant que salarié ou indépendant. ³ Nous pouvons donc supposer qu'il en va de même pour l'ensemble du groupe.
2. Les chômeurs en activation dispensés pour suivre une formation	Ces personnes sont certes indemnisées en tant que chômeurs, mais ne sont pas demandeurs d'emploi car elles suivent une formation. De ce fait, elles peuvent être considérées comme étant en activation. Nous établissons une distinction entre un certain nombre de formations différentes : formations professionnelles individuelles et collectives, formations des classes moyennes, études ou formations approuvées par le directeur, études préparant aux métiers en pénurie, études de plein exercice, formation dans une coopérative d'activités, formation dans un « atelier de formation par le travail », formations et stages à l'étranger.
3. Les chômeurs en activation et qui travaillent	Il s'agit ici de personnes qui travaillent par le biais d'un emploi subventionné (Activa, SINE, programme de transition professionnelle, win-win) ou de chômeurs indemnisés dispensés parce qu'ils travaillent (p.ex. : dans le cadre d'une ALE). Ils sont donc « passés » dans un autre programme d'activation.
4. Les travailleurs soutenus par l'ONEM	Ce sous-groupe se compose de chômeurs temporaires, de travailleurs bénéficiant d'un complément de reprise de travail, de travailleurs à temps partiel avec maintien des droits et d'une AGR et autres travailleurs soutenus par l'ONEM d'une certaine manière.

1.3.3 Structure de l'étude

L'étude porte sur neuf mesures d'activation, dont trois dans le cadre d'un emploi subventionné (Activa, SINE et programmes de transition professionnelle) et six dans le cadre de dispenses pour le suivi de formations ou études (formations professionnelles collectives et individuelles, formations des classes moyennes, études ou formations approuvées par le directeur du bureau du chômage, études préparant à un métier en pénurie et études de plein exercice).

Chaque chapitre évalue l'efficacité d'une mesure selon un canevas identique. Tout d'abord, la mesure est décrite, en mettant l'accent sur les conditions et les modalités pratiques. Ensuite, le profil du groupe-cible est examiné et comparé avec le profil de la population totale de chômeurs dont sont issus les membres du groupe de contrôle. Ainsi, on obtient un aperçu du groupe-cible sur lequel porte la mesure. Ensuite, on examine le statut des membres du groupe-cible et du groupe de contrôle au cours du second semestre de 2011. Le degré de probabilité qu'a le groupe-cible par rapport au groupe de contrôle de retourner au chômage pour le 1^{er} ou d'y rester pour le second donne, par conséquent, déjà une première indication sur l'efficacité de la mesure. Dans la dernière partie de chaque chapitre, nous nous concentrons enfin sur le degré de probabilité qu'a chaque sous-groupe du groupe-cible par rapport à chaque sous-groupe du groupe de

³ Dans le groupe-cible Activa, 94,0 % des personnes qui ne percevaient plus d'allocations de l'ONEM 12 mois après la fin de leur période d'activation étaient au travail. Dans le groupe de contrôle, 64,8 % des personnes qui ne percevaient plus d'allocations de l'ONEM 12 mois après l'observation de base étaient au travail. Cet écart semble indiquer que si on mesurait l'effet des mesures sur la reprise du travail, il serait encore plus grand.

contrôle retourner pour le 1^{er} ou de rester pour le second au chômage, et ce afin de pouvoir évaluer plus avant l'impact de chaque mesure.

Dans le dernier chapitre, nous récapitulons les principales constatations et nous cherchons les points communs et les différences qui existent entre les différentes mesures. Nous dégageons ainsi les conclusions principales dont nous pouvons tirer des enseignements intéressants.

2. Activa

2.1 Description de la mesure

Cette mesure est une des mesures d'activation les plus importantes destinées à augmenter le taux d'emploi en général. Elle favorise l'insertion ou la réinsertion des demandeurs d'emploi dans le circuit normal du travail du fait que l'ONEM tente de stimuler l'embauche en prenant à sa charge une partie de la rémunération nette du travailleur. Cette partie payée par l'ONEM est appelée l'allocation de travail. L'employeur peut également bénéficier de réduction de cotisations ONSS.

Une carte de travail délivrée par le bureau du chômage de l'ONEM compétent pour le lieu de résidence du travailleur attestera que celui-ci remplit les conditions du plan et ouvre par conséquent le droit aux avantages de ce plan pour l'employeur qui l'engagerait (diminution des cotisations ONSS et/ou allocation de travail). L'attestation est valable six mois et peut être prolongée. Le montant de l'allocation de travail s'élève à 500 euros (pour un emploi à temps plein) et est octroyé pendant un certain nombre de mois calendrier.

L'objectif du plan Activa est essentiellement de faciliter l'embauche des demandeurs d'emploi de longue durée. Les employeurs visés font partie du secteur privé. Certains organismes publics, tels que p.ex. l'enseignement ou les administrations locales, peuvent également bénéficier des avantages de la mesure. L'ONEM et l'ONSS octroient les avantages lorsqu'un employeur, qui fait partie du groupe-cible de la mesure, engage le travailleur durant la période de validité de la carte de travail.

On compte plusieurs types de Plan ACTIVA :

- Le Plan Activa ordinaire pour lequel l'octroi de la carte de travail dépend, en outre, de la durée de l'inscription comme demandeur d'emploi inoccupé ;
- Le Plan Activa APS qui concerne les agents de prévention et de sécurité qui, contrairement aux chômeurs occupés sous le statut d'assistant de prévention et de sécurité dans une ALE, reçoivent un contrat de travail ordinaire. Ils ne sont pas liés à une plage horaire maximale de 53 heures par mois.

2.2 Profil du groupe-cible

Tableau 2.1 Profil du groupe-cible (Activa terminée dans le courant du second semestre 2010) comparé au profil de la population CCI-DE au second semestre 2010 (personnes différentes)

		Profil CCI-DE		Profil Activa terminée	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	1.612	26,1%
	Région wallonne	262.681	44,6%	3.807	61,6%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	764	12,4%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	2.603	42,1%
	Femme	278.848	47,3%	3.580	57,9%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	1.708	27,6%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	3.639	58,9%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	836	13,5%
Durée	< 1 an de chômage	179.455	30,4%	611	9,9%
	1 - <2 ans de chômage	111.137	18,9%	880	14,2%
	2 ans et plus de chômage	298.752	50,7%	4.692	75,9%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	2.108	34,1%
	Cat. N	140.570	23,9%	1.291	20,9%
	Cat. B	272.195	46,2%	2.784	45,0%
Niveau d'études	Peu qualifiés	328.417	55,7%	3.089	50,0%
	Moyennement qualifiés	174.766	29,7%	2.517	40,7%
	Hautement qualifiés	86.161	14,6%	577	9,3%
Nationalité	Belge	517.747	87,9%	5.576	90,2%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,5%	429	6,9%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	4,7%	178	2,9%
Total		589.344	100,0%	6.183	100,0%

Les différences entre le profil des CCI-DE et celui des personnes ayant terminé un contrat ACTIVA sont les plus prononcées au niveau de la répartition par Région, du niveau d'études et des classes d'âge.

C'est la Région wallonne qui connaît de très loin le plus de personnes ayant terminé un contrat Activa durant le 2ème semestre de 2010 : 61,6 % (pour 44,6 % des CCI-DE). C'est aussi dans cette Région que l'on trouve le plus de chômeurs de longue durée et où l'offre de travail est proportionnellement la plus faible. Néanmoins, les emplois subventionnés ACTIVA dans le secteur privé y ont apparemment connu un succès certain.

Par rapport aux CCI-DE (29,7 %), le pourcentage de personnes issus du niveau d'études intermédiaire est nettement plus élevé dans le groupe-cible ACTIVA : 40,7 %.

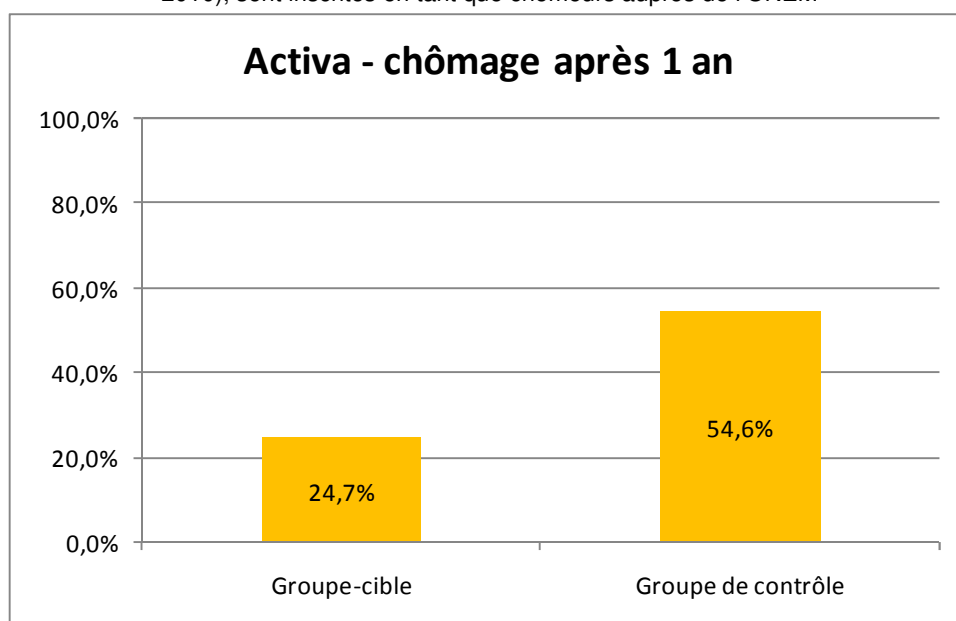
C'est également la classe d'âge intermédiaire des 30 à moins de 50 ans qui est surreprésentée dans le groupe-cible : 58,9 % contre 46,4 % chez les CCI-DE. Les 50 ans et plus sont proportionnellement moins représentés dans le groupe-cible : 13,5 % ce qui correspond à 7,3 points pourcent de moins que leur part dans la population des CCI-DE.

Enfin, dans le groupe-cible, la part des étrangers européens et surtout non européens est quelque peu inférieure à celle dans la population totale des CCI-DE.

2.3 Situation après 12 mois

2.3.1 Chômage dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle

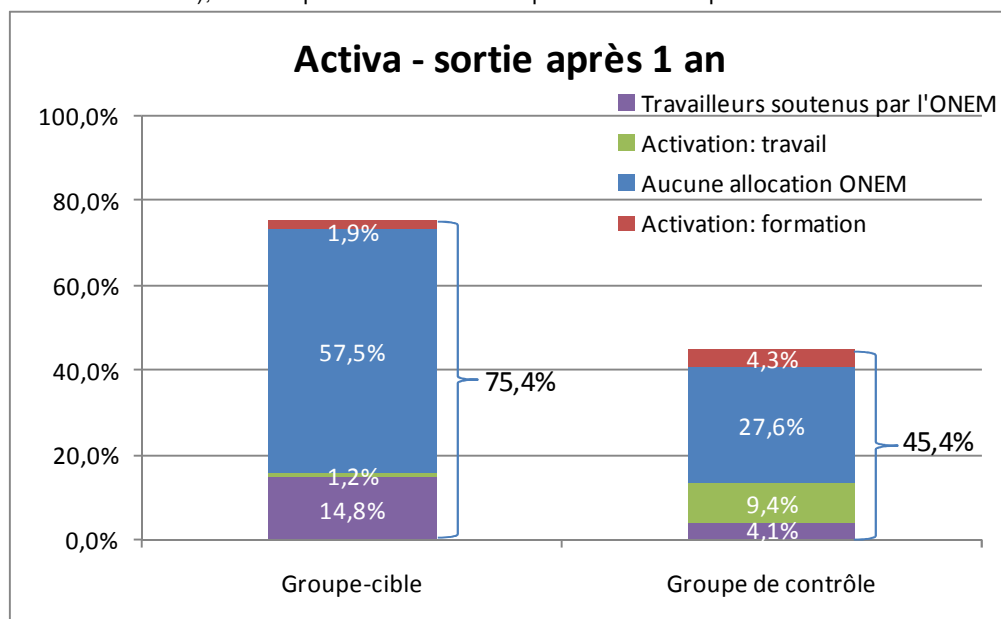
Graphique 2.1. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Dans le cadre du plan Activa, 12 mois après la fin de leur période d'emploi, moins de 25 % des personnes appartenant au groupe-cible examiné bénéficient d'une allocation de chômage. Dans le groupe de contrôle comprenant les chômeurs présentant un profil similaire mais qui n'ont pas été occupés dans le cadre d'Activa, le pourcentage de chômeurs s'élève à plus du double (54,6 %). L'activation des allocations de chômage de groupes cibles déterminés au moyen de subventions salariales dans le cadre du plan Activa semble donc avoir un impact relativement important sur la probabilité qu'ont ces chômeurs de ne pas retourner au chômage.

2.3.2 Sorties dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle

Graphique 2.II. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Un an après la fin de leur période d'activation, 25 % des personnes de notre groupe-cible sont au chômage, ce qui implique qu'environ 75 % sont sorties du chômage. Dans le groupe de contrôle, la sortie du chômage concerne moins de la moitié du groupe (45,4 %).

Globalement, les sorties sont également de meilleure qualité dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle. Ainsi, le nombre de personnes n'ayant plus aucun lien avec l'ONEM et qui, dans une certaine mesure, reflète l'emploi non subventionné (voir 1.3. Méthodologie) est, en termes relatifs, plus de deux fois plus élevé que dans le groupe de contrôle (57,5 % contre 27,6 %). En revanche, l'emploi subventionné est, pour ainsi dire, inexistant dans le groupe-cible (1,2 %), ce qui peut se comprendre facilement car le plus souvent la réglementation l'interdit pour la mesure Activa. Dans le groupe de contrôle, par contre, il s'élève à 9,4 %.

Malgré des sorties de meilleure qualité, il s'avère qu'une part non négligeable du groupe-cible, à savoir 14,8 %, soit 1 personne sur 6, se retrouve tout de même dans des emplois pour lesquels un soutien de l'ONEM se révèle nécessaire. Dans le groupe de contrôle, ce pourcentage est beaucoup moins élevé, à savoir 4,1 %. Dans le groupe-cible, les travailleurs soutenus par l'ONEM sont principalement des travailleurs à temps partiel avec maintien des droits et AGR (553 personnes, soit 8,9 % du groupe-cible total) et des chômeurs temporaires (248 personnes, soit 4,0 % du groupe-cible total).

Comme cela sera encore précisé plus tard, les formations s'avèrent souvent être un tremplin vers d'autres types d'activations, le plan Activa se révélant être le plus attractif. Cependant, l'inverse ne se vérifie pas. Dans le groupe-cible, un an après la fin de leur période d'activation, seuls 1,9 % bénéficient à nouveau d'une dispense pour suivre une formation. Dans le groupe de contrôle, cette part s'élève à 4,3 %.

2.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage

Dans cette partie, nous examinerons, à chaque fois, dans quelle mesure une période d'activation ou de formation influence la probabilité de retourner au chômage dans un certain nombre de sous-groupes. Pour ce faire, la probabilité de retourner au chômage pour les personnes appartenant au groupe-cible est comparée à celle de rester au chômage des personnes appartenant au groupe de contrôle, et ce en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles pertinentes. La mesure dans laquelle ce pourcentage dans le sous-groupe diverge du groupe de contrôle donne une indication sur l'impact de l'activation ou de la formation sur ce sous-groupe. En d'autres mots, cette présentation donne une indication des sous-groupes pour lesquels la mesure d'activation est la plus ou la moins utile.

Tableau 2.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles Activa (classées sur la base de la probabilité dans le groupe-cible)

Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. 50 ans et plus	836	145	17,3%	700	555	79,3%
2. 1 - <2 ans CHOM.	880	166	18,9%	736	315	42,8%
3. < 1 an CHOM.	611	116	19,0%	525	220	41,9%
4. Région flamande	1.612	308	19,1%	1.325	689	52,0%
5. Hautement qualifiés	577	113	19,6%	483	255	52,8%
6. Cat. B	2.784	577	20,7%	2.244	1.100	49,0%
7. Moyennement qualifiés	2.517	541	21,5%	2.017	1.060	52,6%
8. Femme	3.580	838	23,4%	2.879	1.554	54,0%
9. < 30 ans	1.708	407	23,8%	1.367	599	43,8%
10. Belge	5.576	1.342	24,1%	4.467	2.416	54,1%
11. Région wallonne	3.807	984	25,8%	3.032	1.612	53,2%
12. Homme	2.603	688	26,4%	2.126	1.181	55,6%
13. 2 ans et plus CHOM.	4.692	1.244	26,5%	3.744	2.200	58,8%
14. 30 - <50 ans	3.639	974	26,8%	2.938	1.581	53,8%
15. Cat. A	2.108	586	27,8%	1.704	1.027	60,3%
16. Cat. N	1.291	363	28,1%	1.057	608	57,5%
17. Peu qualifiés	3.089	872	28,2%	2.505	1.420	56,7%
18. Étrangers ressortissants UE	429	125	29,1%	378	221	58,5%
19. Région de Bruxelles-Cap.	764	234	30,6%	648	434	67,0%
20. Étrangers non-ressortissants UE	178	59	33,1%	160	98	61,3%
Total	6.183	1.526	24,7%	5.005	2.735	54,6%

Dans le groupe-cible, la sous-catégorie des 50 ans et plus est, assez étonnamment, celle qui a la probabilité la moins élevée (17,3 %) de retourner au chômage après un an. Comme nous le verrons encore ultérieurement, dans, pour ainsi dire, tous les groupes-cibles et groupes de contrôles des autres mesures étudiées, cette sous-catégorie a, comparée aux autres sous-catégories, une probabilité élevée, voire très élevée de retourner au chômage⁴. Il semble donc que le groupe-cible avec le taux de participation sur le marché de l'emploi le plus bas devient grâce au Plan Activa le groupe-cible avec la plus petite probabilité de retourner au chômage, ce qui est interpellant. D'autant plus que, comme c'est le cas ici, il s'avère que dans le groupe de contrôle, la probabilité qu'ont les 50 et plus de rester au chômage est de loin la plus élevée de tous les sous-groupes.

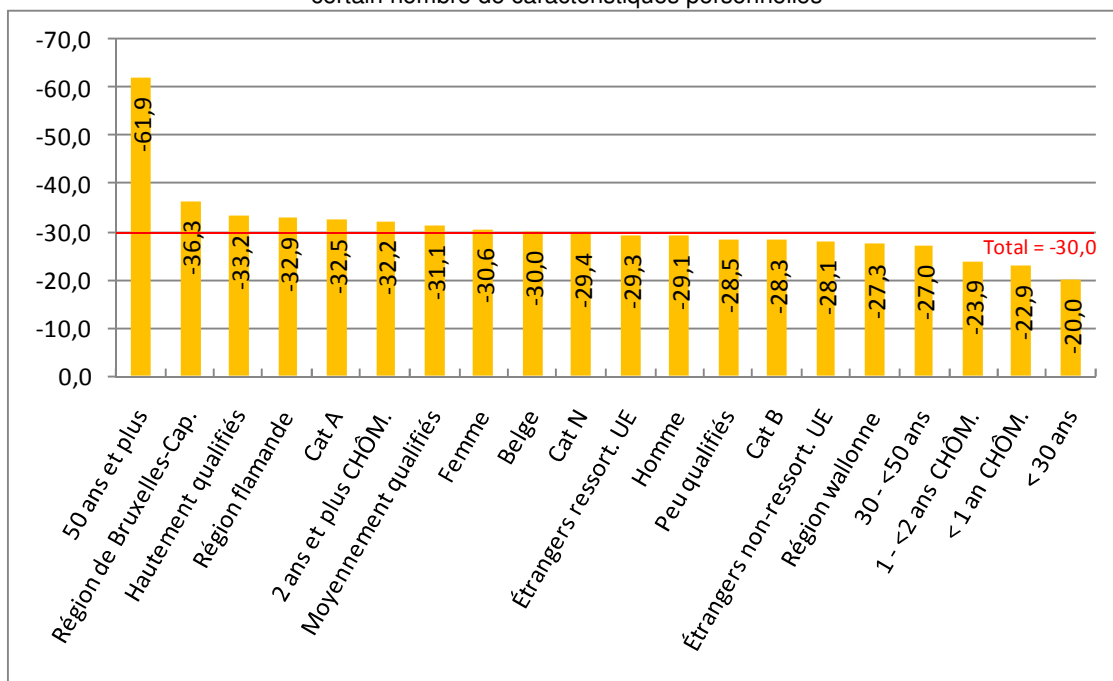
⁴ Ou de rester au chômage dans le cas du groupe de contrôle.

Le fait que la durée d'activation des chômeurs âgés de 50 et plus bénéficiant d'Activa est plus longue que celle des autres classes d'âge peut, en partie, expliquer cela. La durée moyenne d'activation des 50 ans et plus dans notre groupe-cible est de 27 mois, elle est de 16 mois pour les moins de 30 ans et de 21 mois pour les chômeurs âgés entre 30 et 50 ans. Cet écart s'explique par la durée réglementaire d'octroi des allocations de travail. En effet, les chômeurs âgés de 50 ans et plus ont toujours droit, s'ils remplissent les conditions d'entrée dans le système, à une allocation de travail durant 30 mois. Pour les autres classes d'âge, cette durée maximale s'élève, dans la plupart des cas, à 16 ou 24 mois.

D'autres sous-groupes dont la part de chômeurs est peu élevée après un an sont, comme toujours, les chômeurs de courte durée (<1 an et 1 à < 2 ans de chômage). Étant donné que le plan Activa s'adresse principalement à des chômeurs de longue durée, il s'agit bel et bien d'un groupe assez restreint. De plus, les chômeurs flamands et les chômeurs hautement qualifiés, activés dans le cadre du plan Activa, enregistrent une probabilité de retourner au chômage de moins de 20 %. Dans le groupe de contrôle, la part de chômeurs après un an, s'élève, par contre, pour ces sous-groupes, à plus de 50 %.

Pour deux sous-groupes, à savoir les chômeurs activés issus de la Région de Bruxelles-Capitale et les étrangers non-ressortissants de l'UE, la probabilité de retourner au chômage s'élève, dans le groupe-cible, à plus de 30 %. Dans le groupe de contrôle, la part de chômeurs dans ces sous-groupes dépasse les 60%.

Graphique 2.III. Activa - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



La probabilité de bénéficier à nouveau d'une allocation de chômage à l'issue du programme livre une indication de l'effet d'une mesure d'activation. L'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle nous donne une idée plus précise de l'effet net de la mesure.

Le graphique ci-dessus montre que l'effet d'un emploi dans le cadre du plan Activa s'avère positif dans chaque sous-groupe. Globalement, le fait de bénéficier à nouveau d'une

allocation de chômage est inférieur de 30 points de pourcentage dans le groupe-cible par rapport au groupe de contrôle.

Dans certains sous-groupes, à savoir les jeunes et les chômeurs de courte durée (<1 an et 1 et <2 an de chômage), l'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est inférieur à 25 points de pourcentage.⁵ Ces sous-groupes enregistrent, dans le groupe-cible, une probabilité très faible de retourner au chômage mais, étant donné qu'ils s'en sortent aussi le mieux dans le groupe de contrôle, l'effet net est le plus limité.

Parmi les sous-groupes qui présentent le plus grand écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle, nous retrouvons les chômeurs issus de la Région de Bruxelles-Capitale (-36,3 points de pourcentage), ainsi que les chômeurs âgés de 50 ans et plus (-61,9 points de pourcentage). Dans le groupe de contrôle, les sous-groupes qui restent le plus souvent au chômage semblent être les principaux bénéficiaires de l'impact d'une période d'activation dans le cadre du plan Activa. L'effet est exceptionnellement important pour la catégorie des 50 ans et plus, ce qui laisse supposer que celui-ci est influencé par certaines caractéristiques qui n'ont pas été examinées. Nous reviendrons encore sur ce point, étant donné que ce phénomène apparaît également dans d'autres mesures d'activation.

3. SINE

3.1 Description de la mesure

Le régime de l'économie d'insertion sociale (SINE) s'adresse aux chômeurs de longue durée peu qualifiés qui - le plus souvent dans le cadre d'un projet approuvé - sont occupés chez un employeur qui fait partie du groupe-cible des employeurs de SINE. Il s'agit alors p.ex. d'ateliers protégés, d'ALE, de CPAS qui organisent des initiatives SINE, de sociétés de logement social ou public, d'offices de location sociale, d'entreprises d'insertion,...

Dans ce cadre également, l'ONEM délivre des attestations lorsqu'il ressort qu'un travailleur satisfait aux conditions en la matière et l'Office paie alors une allocation de chômage activée. Il s'agit, en l'occurrence, de l'allocation de réinsertion. Cette subvention salariale, une allocation de réinsertion mensuelle de 500 EUR pour un travailleur à temps plein ou une partie de ce montant pour un travailleur à temps partiel, est versée directement à l'employeur.

L'employeur qui occupe un travailleur dans ce programme bénéficie par trimestre d'une réduction des cotisations patronales de sécurité sociale. Cette réduction s'élève à 1 000 EUR par trimestre si le travailleur est occupé à temps plein pendant un trimestre complet.

La durée de ces avantages est fonction de la durée du chômage et de l'âge du chômeur.

⁵ Ces groupes, par ailleurs, se recouvrent en grande partie : environ 50 % des chômeurs de courte durée ont moins de 30 ans.

3.2 Profil du groupe-cible

Tableau 3.1. Profil du groupe-cible (SINE terminé dans le courant du second semestre 2010) comparé avec celui de la population CCI-DE second semestre 2010 (personnes différentes)

		Profil CCI-DE		Profil SINE terminé	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	504	63,1%
	Région wallonne	262.681	44,6%	272	34,0%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	23	2,9%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	166	20,8%
	Femme	278.848	47,3%	633	79,2%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	111	13,9%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	477	59,7%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	211	26,4%
Durée	< 1 an de chômage	179.455	30,4%	302	37,8%
	1 - <2 ans de chômage	111.137	18,9%	159	19,9%
	2 ans et plus de chômage	298.752	50,7%	338	42,3%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	298	37,3%
	Cat. N	140.570	23,9%	138	17,3%
	Cat. B	272.195	46,2%	369	46,2%
Niveau d'études	Peu qualifiés	328.417	55,7%	667	83,5%
	Moyennement qualifiés	174.766	29,7%	128	16,0%
	Hautement qualifiés	86.161	14,6%	4	0,5%
Nationalité	Belge	517.747	87,9%	722	90,4%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,5%	53	6,6%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	4,7%	24	3,0%
Total		589.344	100,0%	799	100,0%

Contrairement au groupe-cible ACTIVA, c'est en Région flamande que l'on retrouve une large majorité des personnes se retrouvant dans le groupe-cible SINE (63,1 %). Il s'agit pour la plupart de femmes : 79,2 %.

La raison de la durée du chômage de plus de 2 ans moindre dans le groupe des actifs SINE que dans celui des CCI-DE est à trouver dans les conditions à rencontrer pour pouvoir faire partie de ce groupe-cible. En effet, dans ce cas précis, un certain nombre de périodes assimilées à des périodes de chômage indemnisé telles que des périodes d'incapacité de travail, de droit à l'intégration sociale, d'emploi par le CPAS, d'emploi dans le cadre d'un programme régional de remise au travail ou de transition professionnelle (PTP),etc. sont prévues. Durant ces périodes, la durée du chômage n'est plus

comptabilisée. Nous observons de la sorte moins de chômage de longue durée et davantage de chômage de courte durée dans le groupe-cible.

Il faut remarquer le pourcentage extrêmement faible de la Région de Bruxelles-Capitale dans le groupe-cible SINE : seulement 2,9 % pour un poids de 15,8 % dans le total des CCI-DE.

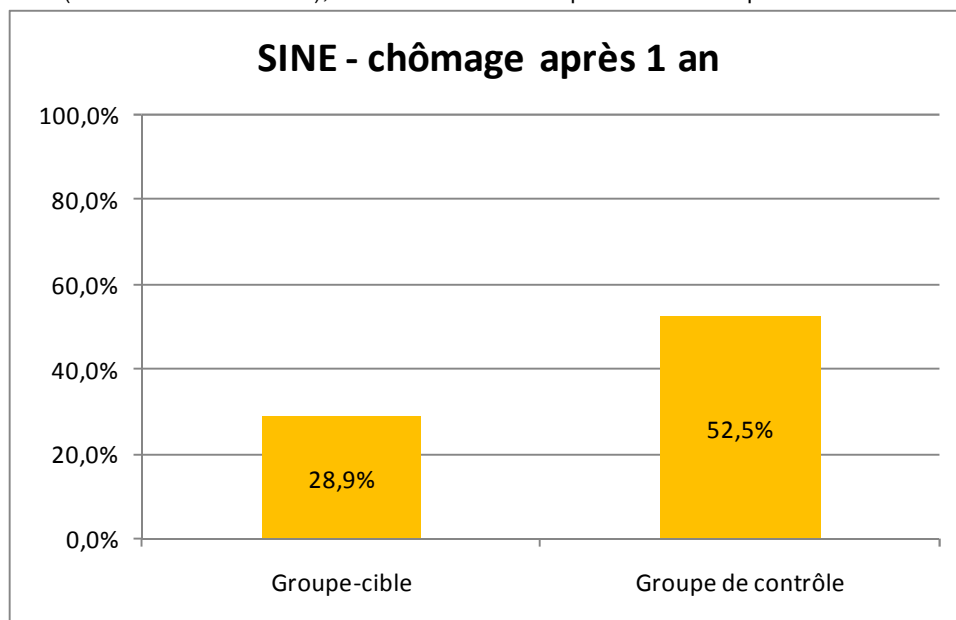
Les personnes relevant du groupe-cible SINE sont plus difficiles à insérer ou à réinsérer sur le marché du travail que celles reprises en ACTIVA. On constate en tout premier lieu la surreprésentation des chômeurs peu qualifiés dans le groupe-cible (83,5 %) par rapport à leur part dans la population totale des CCI-DE (55,7 %). On constate également cette réalité au travers d'une part plus importante de la classe d'âge supérieure des 50 ans et + dans le groupe-cible SINE que dans la population des CCI-DE (26,4 % contre 20,8 %). Des 3 formules d'activation par le travail, c'est d'ailleurs la seule dans le cas. Les groupes-cible ACTIVA et PTP enregistrent, en effet, des taux pour les chômeurs âgés de 50 ans et + de respectivement 7,3 et 7,7 points pourcent inférieurs à ceux des CCI-DE correspondants.

Comme pour le groupe-cible ACTIVA, la part des étrangers européens et surtout non européens est inférieure à celle relevée dans la population totale des CCI-DE.

3.3 Situation après 12 mois

3.3.1 Chômage dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle

Graphique 3.1. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Un an après leur emploi dans le cadre de SINE, seules 28,9 % des personnes appartenant au groupe-cible examiné sont à nouveau chômeurs. Pour les chômeurs dont le profil est similaire, mais qui n'ont pas bénéficié d'une activation SINE, le pourcentage de chômeurs après un an est près de deux fois plus élevé (52,5 %). Il s'avère donc que SINE joue également son rôle de catalyseur en ce qui concerne la sortie du chômage.

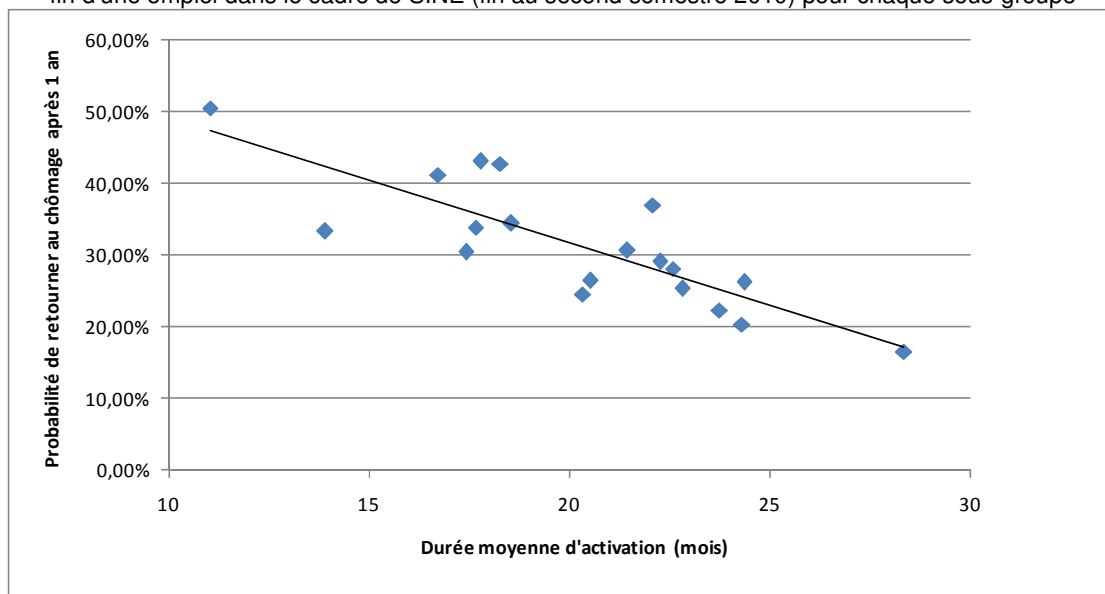
Le fait que les pourcentages de retour au chômage dans le cadre de SINE se rapprochent de ceux observés pour le plan Activa est quelque peu surprenant. Il est, en effet,

communément admis que le profil du groupe-cible Activa est plus favorable que celui du groupe-cible SINE. C'est vrai aussi notamment pour le niveau d'études. Contrairement à SINE, dans le plan Activa, les chômeurs peu qualifiés ne sont en effet pas les seuls à être pris en considération de sorte que la part des personnes moyennement ou hautement qualifiées y est nettement plus représentée.

D'autres différences de profil font donc probablement en sorte que l'influence d'un bas niveau d'études sur la probabilité de retour au chômage est neutralisée. Les différences de répartition entre régions semblent en être l'explication la plus vraisemblable. SINE est une mesure principalement utilisée en Flandre alors que l'activation dans le cadre du plan Activa est plus souvent appliquée en Région wallonne. Ces écarts ont évidemment une influence sur la probabilité qu'ont les deux groupes-cibles de retourner au chômage, étant donné que la Région constitue le principal facteur déterminant pour la sortie vers le travail.⁶

De surcroît, la durée de l'activation joue certainement également un rôle. Une embauche dans le cadre de SINE est souvent plus longue que dans le cadre d'ACTIVA. Il existe aussi pour SINE une assez forte corrélation entre cette durée moyenne d'activation et la probabilité de retourner au chômage a posteriori. C'est ce qui ressort du graphique suivant qui illustre pour chaque sous-catégorie la probabilité de retour au chômage en fonction de la durée moyenne d'activation. Le graphique montre que la probabilité de retour au chômage après une mise au travail dans le cadre de SINE diminue au fur et à mesure que la durée d'activation augmente.

Graphique 3.II Corrélation entre la durée moyenne d'activation et la probabilité de retourner au chômage un an après la fin d'un emploi dans le cadre de SINE (fin au second semestre 2010) pour chaque sous-groupe



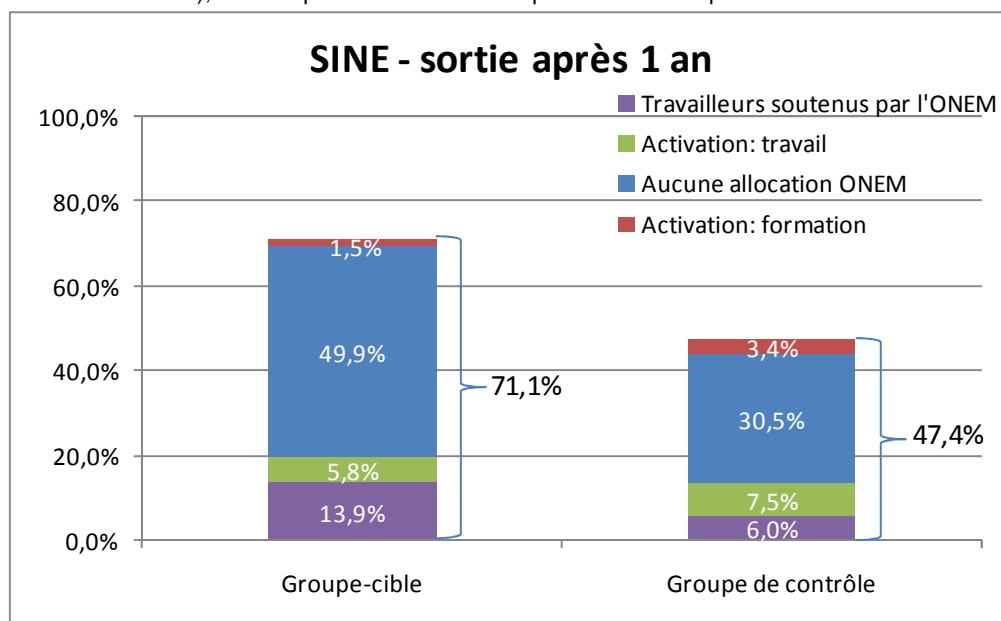
Les enseignements concernant l'effet de cette mesure dans certains sous-groupes doivent sans cesse tenir compte de cette constatation. La probabilité de retour au chômage sera, en effet, toujours inférieure dans les sous-groupes avec un plus grand nombre de personnes activées depuis longtemps. C'est notamment le cas pour la Région flamande. Les sorties du chômage différentes selon les régions ne s'expliquent donc pas exclusivement par des marchés du travail différents mais aussi partiellement par la durée moyenne d'activation.

⁶ L'étude « Étude des déterminants de la sortie du chômage vers le travail » (ONEM, septembre 2011) révélait que la Région est le facteur qui a le plus d'influence sur la sortie. Dans la Région flamande, la probabilité de sortir du chômage est la plus élevée.

Une troisième et dernière explication qui explique des pourcentages de retour au chômage proches de ceux d'ACTIVA est liée à la réglementation. Il est, en effet, possible de passer d'une période d'activation dans le cadre de SINE à une activation dans le cadre d'ACTIVA alors que l'inverse n'est presque pas possible. Les possibilités de demeurer hors chômage sont donc pour des raisons de réglementation plus limitées après un emploi dans le cadre d'ACTIVA que dans le cadre de SINE.

3.3.2 Sorties dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle

Graphique 3.III Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



L'analyse de la situation un an après l'observation de base, donne l'image ci-dessus. Un peu plus de 70 % des personnes du groupe-cible sont sorties du chômage, contre seulement 47,4 % du groupe de contrôle.

Non seulement la hauteur du pourcentage, mais également la nature de la sortie coïncident avec celles de l'activation dans le cadre du plan Activa. Environ la moitié du groupe-cible ne perçoit aucune allocation de la part de l'ONEM après un an (contre 30,5 % du groupe de contrôle). Nous constatons donc à nouveau que le pourcentage d'occupation ordinaire potentielle est beaucoup plus élevé dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle.

Aussi la part de travailleurs soutenus par l'ONEM est également considérablement plus élevée dans le groupe-cible (13,9 % contre 6,0 % dans le groupe de contrôle). À l'instar du plan Activa, il s'agit ici principalement de travailleurs à temps partiel avec maintien des droits et AGR (70 personnes, soit 8,8 % du groupe-cible).

Le pourcentage des autres formes d'activation est relativement faible dans le groupe-cible SINE (5,8 %). C'est aussi le cas pour le groupe de contrôle avec 7,5 %. Le pourcentage de 5,8 % du groupe-cible est, toutefois, sensiblement plus important que celui enregistré pour Activa qui n'était que de 1,2%. Comme relevé dans le point précédent, cette différence est due aux dispositions réglementaires.

3.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage

Tableau 3.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles SINE (classées sur la base de la probabilité dans le groupe-cible)

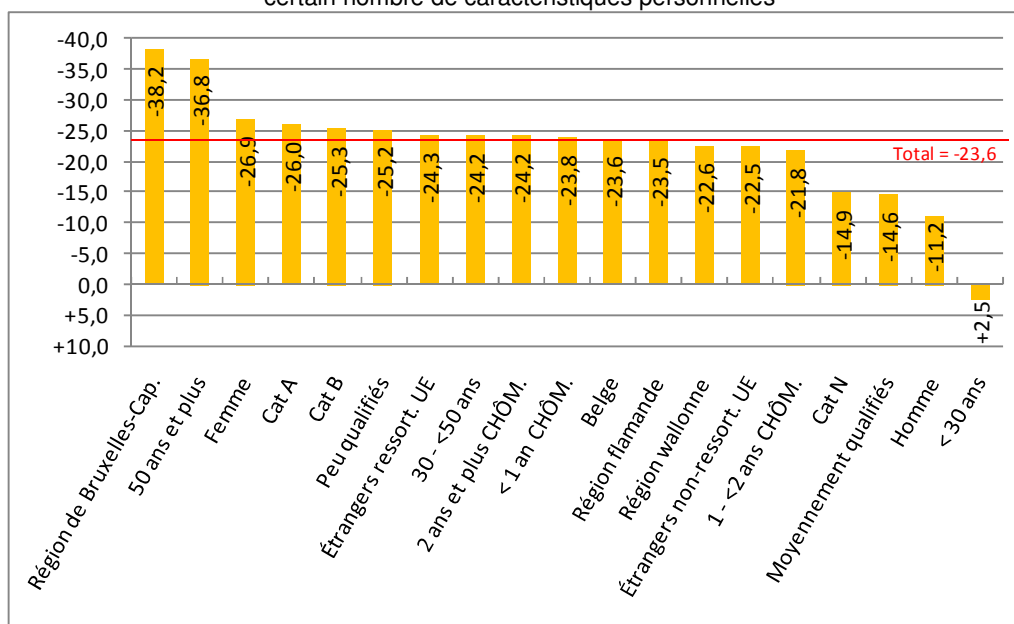
Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. < 1 an CHOM.	302	50	16,6%	1.702	687	40,4%
2. 30 - <50 ans	477	97	20,3%	2.733	1.217	44,5%
3. Cat. B	369	82	22,2%	2.102	998	47,5%
4. Étrangers ressortissants UE	53	13	24,5%	293	143	48,8%
5. Femme	633	160	25,3%	3.604	1.880	52,2%
6. Région flamande	504	132	26,2%	2.855	1.418	49,7%
7. 1 - <2 ans CHOM.	159	42	26,4%	913	440	48,2%
8. Peu qualifiés	667	187	28,0%	3.805	2.027	53,3%
9. Belge	722	210	29,1%	4.133	2.178	52,7%
10. Région de Bruxelles-Cap.	23	7	30,4%	134	92	68,7%
11. Cat. A	298	91	30,5%	1.671	944	56,5%
12. Étrangers non-ressortissants UE	24	8	33,3%	120	67	55,8%
13. Région wallonne	272	92	33,8%	1.557	878	56,4%
14. Moyennement qualifiés	128	44	34,4%	729	357	49,0%
15. 50 ans et plus	211	78	37,0%	1.170	863	73,8%
16. 2 ans et plus CHOM.	338	139	41,1%	1.931	1.261	65,3%
17. Cat. N	138	59	42,8%	773	446	57,7%
18. Homme	166	71	42,8%	942	508	53,9%
19. < 30 ans	111	56	50,5%	643	308	47,9%
Hautement qualifiés	petit	petit	/	petit	petit	/
Total	799	231	28,9%	4.546	2.388	52,5%

Le sous-groupe qui compte le moins de chômeurs après un an, est celui des chômeurs de courte durée (<1 an de chômage). Pour cette catégorie, la probabilité de retourner au chômage s'élève, après un an, à seulement 16,6 %. Dans le groupe de contrôle, c'est aussi ce sous-groupe qui s'en sort le mieux.

Nous retrouvons la part la plus élevée de chômeurs après un an dans le sous-groupe des chômeurs âgés de moins de 30 ans. Plus de la moitié des personnes âgées de moins de 30 ans qui ont terminé, au second semestre de 2010, un emploi dans le cadre de SINE, sont en effet à nouveau au chômage un an plus tard. La part de chômeurs après un an est même supérieure dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle. SINE est la seule mesure qui enregistre ce phénomène.

À nouveau, la durée d'activation pourrait, selon toute vraisemblance, expliquer partiellement ce phénomène. Cette durée qui s'élève en moyenne à 11 mois pour la catégorie d'âge la plus jeune, est considérablement plus courte que pour les autres catégories d'âge (en moyenne 24 mois).

Graphique 3.IV. SINE - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



Nous pouvons déduire du graphique ci-dessus que l'effet d'un emploi dans le cadre de SINE s'avère positif dans chaque sous-groupe, excepté pour la catégorie des jeunes âgés de moins de 30 ans (voir plus haut).

En ce qui concerne les hommes, les personnes moyennement qualifiées et les isolés, l'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est très inférieur à la moyenne, mais dans ce cas, l'impact est cependant encore positif.

Les sous-groupes où la différence est la plus marquée entre le groupe-cible et le groupe de contrôle, sont, comme dans le cadre du plan Activa, les chômeurs issus de la Région de Bruxelles-Capitale (-38,2 points de pourcentage) et la catégorie des 50 ans et plus (-36,8 points de pourcentage). À nouveau, l'impact principal est donc constaté pour les sous-groupes dans le groupe de contrôle qui restent davantage au chômage (et qui peuvent donc être considérés comme les plus difficiles à activer).

Pour tous les sous-groupes confondus, la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) est inférieure de 23,6 points de pourcentage à celle de rester au chômage (groupe de contrôle).

4. Programmes de transition professionnelle

4.1 Description de la mesure

Les programmes de transition professionnelle ont également pour objectif de lutter contre le chômage de longue durée en octroyant des diminutions des cotisations ONSS et des subsides salariaux sous la forme d'allocations de chômage activées. Ils offrent la possibilité aux chômeurs de longue durée d'acquérir une expérience professionnelle leur permettant d'améliorer leur position sur le marché de l'emploi et, éventuellement, de décrocher un contrat de travail ordinaire.

Le champ d'application de cette mesure est cependant beaucoup plus limité que celui du plan Activa. Seules les administrations publiques et les ASBL ou les associations non commerciales peuvent engager certains chômeurs de longue durée.

En outre, ces chômeurs peuvent être uniquement occupés dans le cadre de programmes approuvés par le ministre compétent. Ces programmes doivent rencontrer certains besoins sociaux auxquels le circuit de travail ordinaire ne répond pas ou pas suffisamment.

Si le groupe-cible, les conditions et le montant des avantages octroyés sont différents de ceux du plan Activa, les techniques utilisées sont essentiellement les mêmes: l'ONEM délivre une attestation lorsqu'il ressort que le travailleur satisfait aux conditions et octroie une allocation de chômage activée au travailleur lors de son engagement. Dans ce cadre, l'allocation s'appelle l'allocation d'intégration.

Un programme de transition professionnelle ne peut en principe durer que maximum 24 mois (dans certains cas très particuliers, 36 mois) durant toute la carrière professionnelle.

4.2 Profil du groupe-cible

Tableau 4.1. Profil du groupe-cible (programme de transition professionnelle terminé dans le courant du second semestre 2010) comparé avec celui de la population CCI-DE second semestre 2010 (personnes différentes)

		Profil CCI-DE		Profil PTP terminé	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	458	41,8%
	Région wallonne	262.681	44,6%	554	50,5%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	84	7,7%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	537	49,0%
	Femme	278.848	47,3%	559	51,0%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	314	28,6%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	638	58,2%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	144	13,1%
Durée	< 1 an de chômage	179.455	30,4%	135	12,3%
	1 - <2 ans de chômage	111.137	18,9%	133	12,1%
	2 ans et plus de chômage	298.752	50,7%	828	75,5%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	441	40,2%
	Cat. N	140.570	23,9%	200	18,2%
	Cat. B	272.195	46,2%	455	41,5%
Niveau d'études	Peu qualifiés	328.417	55,7%	613	55,9%
	Moyennement qualifiés	174.766	29,7%	452	41,2%
	Hautement qualifiés	86.161	14,6%	31	2,8%
Nationalité	Belge	517.747	87,9%	965	88,0%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,5%	62	5,7%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	4,7%	69	6,3%
Total		589.344	100,0%	1.096	100,0%

Comme c'est le cas aussi pour les groupes-cible ACTIVA et SINE, c'est la Région de Bruxelles-Capitale qui connaît la part de personnes ayant terminé un programme de transition professionnelle la plus faible par rapport à la part de cette région dans le total des CCI-DE (7,7 % contre 15,8 %).

Comme pour les 2 autres groupes-cible, les femmes sont majoritaires (51 %) mais dans une moindre mesure que pour le groupe-cible ACTIVA (57,9 %) et surtout par rapport au groupe-cible SINE (79,2 %).

La part des chômeurs de longue durée y est comme pour le groupe-cible ACTIVA de plus de 75 % (contre 50,7 % pour les CCI-DE).

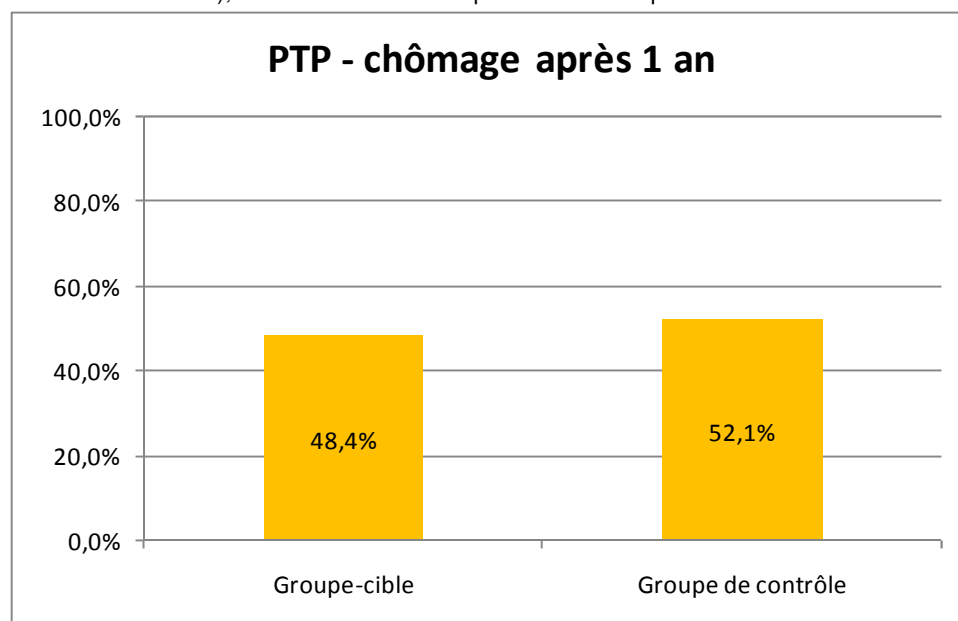
Comme pour le groupe-cible ACTIVA, les personnes ayant terminé un programme de transition professionnelle enregistrent une part de personnes de niveau d'études intermédiaire plus importante que celle enregistrée au sein des CCI-DE (41,2 % contre 29,7 %).

Enfin, il faut noter que pour les 3 formules d'activation par le travail, proportionnellement la part des chefs de ménage (cat A) est toujours supérieure à celle des isolés (cat N) et qu'à chaque fois, la part des chefs de ménage est supérieure dans le groupe-cible par rapport à celle enregistrée dans le groupe des CCI-DE alors que la part des isolés y est toujours inférieure. Ces différences sont les plus marquées pour le groupe-cible PTP.

4.3 Situation après 12 mois

4.3.1 Chômage dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle

Graphique 4.1. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM

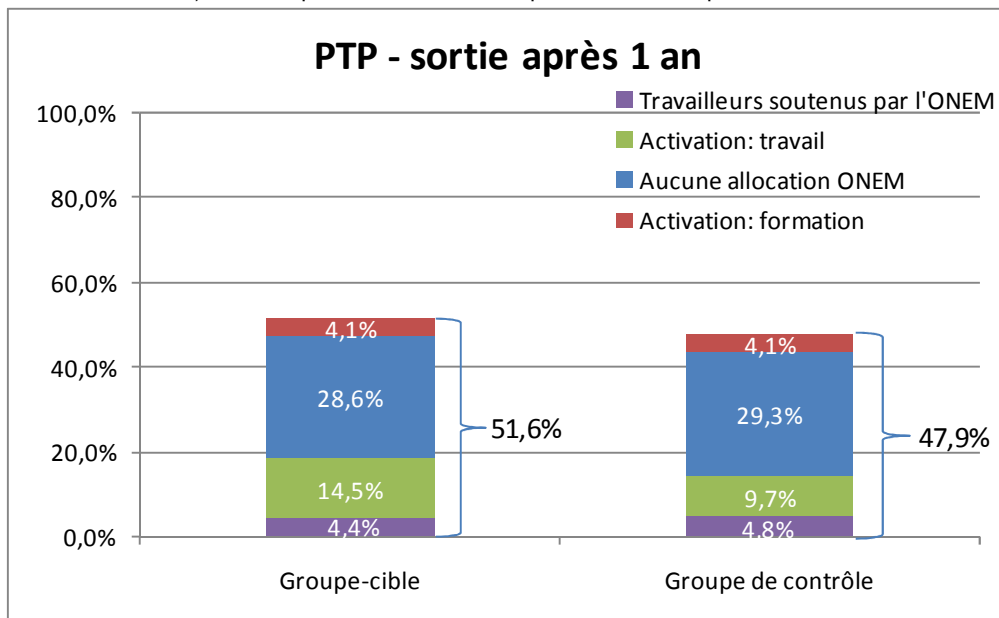


Parmi les trois types d'activations examinés pour lesquels l'allocation de chômage est convertie en une subvention salariale (Activa, SINE et programmes de transition professionnelle), la probabilité de retourner au chômage est la plus élevée pour les personnes qui ont été activées dans le cadre d'un programme de transition professionnelle, à savoir 48,4 %. Dans le groupe de contrôle, la part de chômeurs un an après l'observation de base s'élève à 52,1 %. Nous pouvons en conclure qu'une période d'activation dans le cadre d'un programme de transition professionnelle n'entraîne pas une

hausse significative de la probabilité de sortir du chômage. La mise au travail dans le secteur public est un des facteurs explicatifs. La décision de garder chez le même employeur un travailleur en service suite à un contrat PTP dépend, en effet, plus souvent que dans le secteur privé des subsides disponibles ou d'autres conditions (par exemple la réussite d'un examen).

4.3.2 Sorties dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle

Graphique 4.II. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



En ce qui concerne la nature de la sortie, les différences sont également peu importantes entre le groupe-cible et le groupe de contrôle. Seule la sortie vers une autre forme d'activation de l'allocation de chômage s'avère plus importante dans le groupe-cible (14,5 % contre 9,2 % dans le groupe de contrôle). Il s'agit, par conséquent, pour la grande majorité des cas de sortie vers un contrat Activa ou win-win. La sortie sans plus de lien avec l'ONEM (qui reflète dans une certaine mesure l'emploi ordinaire) est proportionnellement moins élevée dans le groupe cible (28,6%) que dans le groupe de contrôle (29,3%).

Les programmes de transition professionnelle font donc davantage office de phase intermédiaire dans le trajet d'activation que de lien direct vers une occupation ordinaire. C'est d'ailleurs ce que prévoit la réglementation.

4.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage

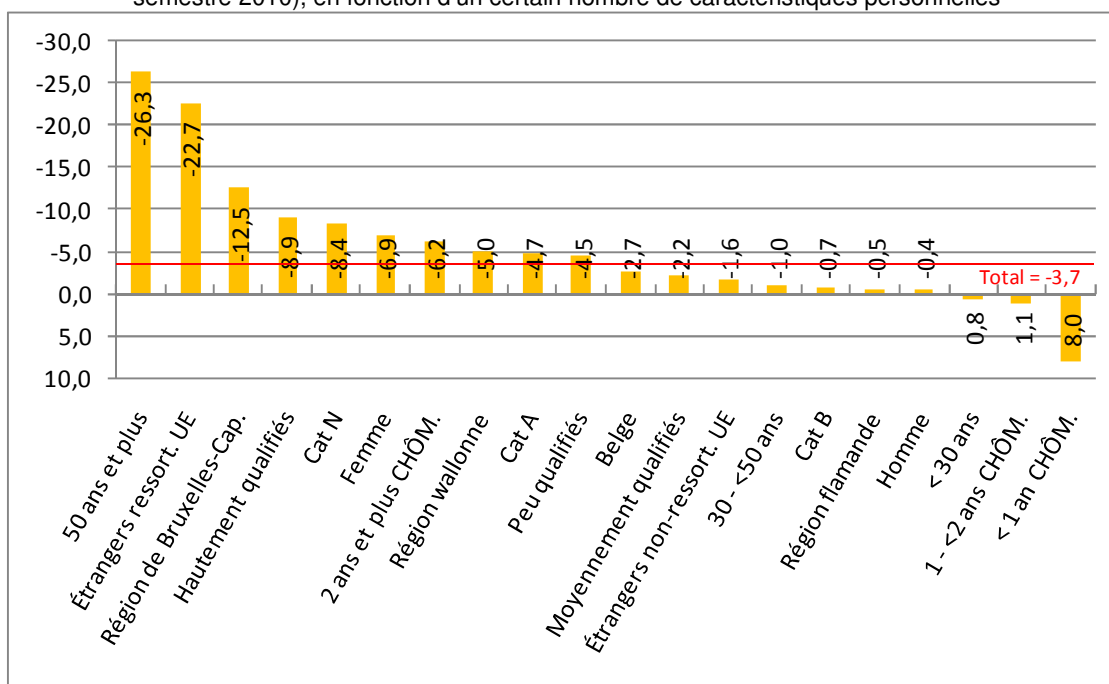
Tableau 4.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles
Programmes de transition professionnelle (classées sur la base de la probabilité dans le groupe-cible)

Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. Étrangers ressortissants UE	62	23	37,1%	246	147	59,8%
2. Hautement qualifiés	31	12	38,7%	128	61	47,7%
3. 1 - <2 ans CHOM.	133	56	42,1%	551	226	41,0%
4. < 30 ans	314	133	42,4%	1.369	569	41,6%
5. Femme	559	241	43,1%	2.413	1.206	50,0%
6. Moyennement qualifiés	452	202	44,7%	1.933	906	46,9%
7. Cat. B	455	205	45,1%	1.972	903	45,8%
8. < 1 an CHOM.	135	61	45,2%	560	208	37,1%
9. Région wallonne	554	263	47,5%	2.414	1.267	52,5%
10. Région flamande	458	221	48,3%	1.951	951	48,7%
11. Cat. N	200	97	48,5%	846	481	56,9%
12. Belge	965	472	48,9%	4.209	2.171	51,6%
13. 2 ans et plus CHOM.	828	414	50,0%	3.606	2.025	56,2%
14. 30 - <50 ans	638	321	50,3%	2.744	1.408	51,3%
15. Peu qualifiés	613	317	51,7%	2.656	1.492	56,2%
16. Cat. A	441	229	51,9%	1.899	1.075	56,6%
17. Étrangers non-ressortissants UE	69	36	52,2%	262	141	53,8%
18. 50 ans et plus	144	77	53,5%	604	482	79,8%
19. Homme	537	290	54,0%	2.304	1.253	54,4%
20. Région de Bruxelles-Cap.	84	47	56,0%	352	241	68,5%
Total	1.096	531	48,4%	4.717	2.459	52,1%

Les étrangers ressortissants de l'UE et les personnes hautement qualifiées sont les seuls sous-groupes dans le groupe-cible pour lesquels la probabilité de dépendre à nouveau d'une allocation de chômage est inférieure à 40 %. Il s'agit cependant d'un sous-groupe restreint, de telle sorte que l'effet sur la probabilité globale de retourner au chômage est relativement limité.

Dans la Région de Bruxelles-Capitale, cette probabilité est la plus élevée. La part de chômeurs après un an y est supérieure d'environ 8 points de pourcentage par rapport aux régions flamande et wallonne. Dans le groupe de contrôle, l'écart avec les autres régions est cependant largement supérieur.

Graphique 4.III. Programmes de transition professionnelle - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



La différence entre le groupe-cible et le groupe de contrôle nous donne une meilleure image de l'impact des programmes de transition professionnelle en matière de retour au chômage. Il en ressort que, un an après l'observation de base, la part de chômeurs dans le groupe-cible est inférieure de 3,7 points de pourcentage à la part de chômeurs dans le groupe de contrôle. Parmi tous les types d'activations examinés, les programmes de transition professionnelle sont ceux qui entraînent l'effet le plus limité.

Pour la plupart des sous-groupes, l'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est négligeable. Pour les chômeurs de courte durée (<1 an), la part de chômeurs est même supérieure de 8 points de pourcentage dans le groupe-cible par rapport au groupe de contrôle. Par ailleurs, comme pour le plan Activa, l'impact semble le plus significatif pour la catégorie des chômeurs âgés de 50 ans et plus.

Cependant, il convient à nouveau de nuancer ces constatations. D'une part, il apparaît que le sous-groupe considéré comme le plus difficile à réintégrer soit celui qui s'en sort le mieux. D'autre part, l'effet est le moins prononcé pour le sous-groupe que nous pouvons supposer être le plus proche du marché de l'emploi. Comme le montrent clairement les mesures d'activations examinées jusqu'à présent et comme cela sera également évoqué dans la suite de cette étude, l'effet pour certains groupes cibles est, selon toute probabilité, influencé – et ce tant positivement que négativement – par d'autres caractéristiques que celles qui sont à la base de la composition du groupe de contrôle.

5. Formation professionnelle collective

5.1 Description de la mesure

La formation professionnelle entend combattre le chômage en misant sur la formation et l'encadrement des demandeurs d'emploi. Elle vise à permettre notamment aux demandeurs d'emploi chômeurs complets indemnisés de se qualifier dans un métier, de se perfectionner dans une fonction ou de se reconvertir dans une autre profession. Le but

poursuivi est bien entendu de renforcer la capacité de ces travailleurs à s'insérer ou à se réinsérer durablement sur le marché du travail.

Plus particulièrement, une formation professionnelle collective est une formation organisée dans un centre de formation professionnelle géré et reconnu par un des organismes communautaires et régionaux de l'emploi (Arbeitsamt, FOREM, IBFFP ou VDAB). Un chômeur complet indemnisé, peut, pendant cette formation, continuer à percevoir une allocation de chômage à charge de l'ONEM.

5.2 Profil du groupe-cible

Tableau 5.1. Profil du groupe-cible (formation professionnelle collective terminée dans le courant du second semestre 2010) comparé au profil de la population CCI-DE au second semestre 2010 (personnes différentes)

		Profil CCI-DE		Profil formation prof. coll. terminée	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	6.613	40,1%
	Région wallonne	262.681	44,6%	8.745	53,1%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	1.122	6,8%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	9.145	55,5%
	Femme	278.848	47,3%	7.335	44,5%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	7.167	43,5%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	8.315	50,5%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	998	6,1%
Durée	< 1 an de chômage	232.725	39,5%	5.632	34,2%
	1 - <2 ans de chômage	114.649	19,5%	5.456	33,1%
	2 ans et plus de chômage	241.970	41,1%	5.392	32,7%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	4.477	27,2%
	Cat. N	140.570	23,9%	3.606	21,9%
	Cat. B	272.195	46,2%	8.397	51,0%
Niveau d'études	Peu qualifiés	328.417	57,7%	7.577	46,0%
	Moyennement qualifiés	174.766	32,0%	6.585	40,0%
	Hautement qualifiés	86.161	10,3%	2.318	14,1%
Nationalité	Belge	517.747	87,1%	14.606	88,6%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,2%	984	6,0%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	5,8%	890	5,4%
Total		589.344	100,0%	16.480	100,0%

Les différences entre le profil des CCI-DE et celui des personnes ayant terminé ou interrompu une formation collective sont les plus marquées au niveau de la répartition par région, par classe d'âge et par niveau d'études :

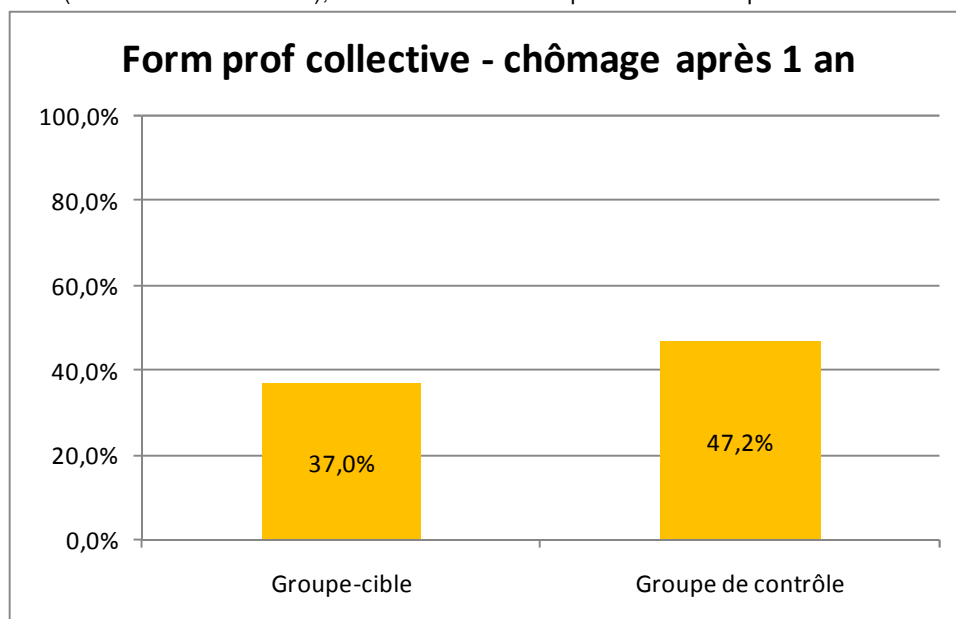
- Un pourcentage inférieur de personnes ayant terminé une formation à Bruxelles: 6,8 % contre 15,8 % des CCI-DE du pays ; en Wallonie, c'est le contraire : 53,1 % contre seulement 44,6 % de CCI-DE;
- Sans surprise, la classe d'âge des 50 ans et + est moins représentée dans le groupe des personnes ayant terminé une formation professionnelle collective que dans celui des CCI-DE : 6,1 % contre 20,8 % des CCI-DE dans cette classe d'âge ;
- Beaucoup plus étonnant : le niveau d'études le plus bas sous-représenté dans le groupe des personnes ayant terminé ce type de formation : 46 % contre 57,7 % des CCI-DE ; les autres niveaux d'études étant surreprésentés dans le groupe des personnes ayant terminé ou interrompu une formation par rapport à leur poids dans le total des CCI-DE.

La différence hommes/femmes n'est pas très importante dans le groupe-cible (55,5 % d'hommes) et légèrement favorable aux hommes par rapport à leur poids dans le total des CCI-DE (55,5 % contre 52,7 %). Le pourcentage de cohabitants et de Belges dans le groupe des personnes ayant terminé une formation est supérieur respectivement aux pourcentages des 2 autres catégories familiales et des étrangers de et hors UE dans le total des CCI-DE.

5.3 Situation après 12 mois

5.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

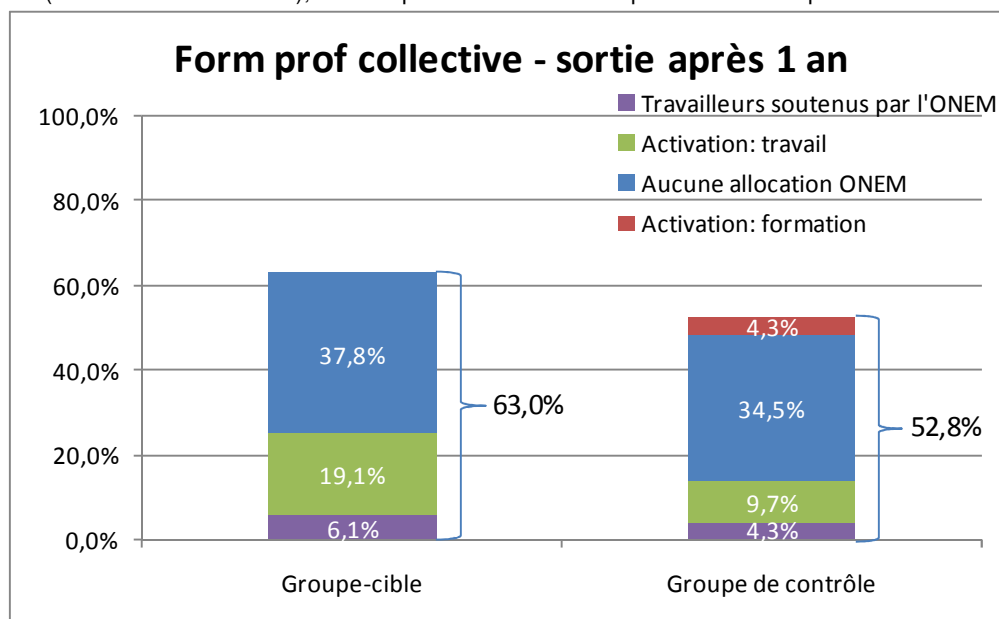
Graphique 5.I. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Douze mois après la fin de leur dispense pour suivre une formation professionnelle, la part de chômeurs dans le groupe-cible s'élevait à 37,0 %. Dans le groupe de contrôle, 47,2 % étaient encore au chômage un an après l'observation de base. Les chômeurs ayant suivi une formation professionnelle collective se retrouvent donc moins souvent au chômage que ceux qui ont un profil similaire mais qui n'ont suivi aucune formation. En d'autres termes, suivre une formation professionnelle collective réduit donc la probabilité d'être au chômage (mais dans une moindre mesure que Activa et SINE).

5.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

Graphique 5.II. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Du point de vue de la sortie, cela signifie que, un an après la fin de leur dispense, près des 2/3 du groupe-cible ne perçoivent aucune allocation de chômage. Une majorité de « sortants » (37,8 % du groupe-cible total) appartient à la catégorie qui ne perçoit plus aucune allocation de la part de l'ONEM. Comme cela a déjà été mentionné dans l'introduction sur la méthodologie, cette catégorie nous donne une indication quant à la sortie vers l'emploi ordinaire. Le pourcentage est toutefois proche du groupe de contrôle, où 34,5 % ne perçoivent plus aucune allocation de la part de l'ONEM. Les chiffres ne démontrent donc pas immédiatement qu'une formation professionnelle collective entraîne une hausse significative de la probabilité de sortie vers un emploi ordinaire. Cela peut cependant se produire indirectement et ultérieurement.

Les chiffres révèlent en effet que la différence en matière de sortie entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est principalement déterminée par la différence en matière d'emploi subventionné. Cette part est en effet beaucoup plus élevée dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle (19,1 % par rapport à 9,7 %). Cela indique qu'une formation professionnelle collective est souvent un tremplin vers une autre forme d'activation, notamment Activa et win-win⁷.

Le fait que des personnes qui ont bénéficié d'une dispense pour suivre une formation professionnelle collective trouvent plus souvent un emploi subventionné à l'issue de cette formation que celles qui ont un profil similaire mais qui n'ont pas suivi de formation, peut révéler deux choses. D'une part, que le fait de suivre une formation professionnelle collective constitue peut-être un critère de sélection pour les employeurs qui ont la possibilité de choisir entre plusieurs candidats qui satisfont aux conditions d'accès à un emploi subventionné. D'autre part, cela peut également signifier que les chômeurs qui suivent une formation professionnelle collective présentent certaines caractéristiques qui facilitent leur activation par rapport à ceux qui ne suivent pas de formation. Il s'agit donc alors de caractéristiques telles que la motivation, la confiance en soi, le passé

⁷ Dans la plupart des cas, un emploi subventionné est en effet, pour le groupe-cible, synonyme d'emploi dans le cadre du plan d'embauche Activa ou win-win.

professionnel, la catégorie familiale⁸, une meilleure connaissance du marché de l'emploi et des mesures de mise au travail disponibles, ... Le nombre limité de places disponibles pour ces formations et le soutien prolongé de la part des services de l'emploi peut encore renforcer l'influence de ces caractéristiques.

5.4 Zoom sur la probabilité de retourner⁹ au chômage

Tableau 5.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles
Formations professionnelles collectives (classées sur la base de la probabilité dans ce groupe-cible)

Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. Cat. B	8.397	2.408	28,7%	2.790	1.128	40,4%
2. Région flamande	6.613	1.950	29,5%	2.268	922	40,7%
3. < 1 an CHOM	5.632	1.683	29,9%	1.950	783	40,2%
4. Hautement qualifiés	2.318	730	31,5%	899	389	43,3%
5. Moyennement qualifiés	6.585	2.108	32,0%	2.211	921	41,7%
6. 1 - <2 ans CHOM	5.456	1.747	32,0%	1.891	797	42,1%
7. < 30 ans	7.167	2.397	33,4%	2.344	960	41,0%
8. Belge	14.606	5.289	36,2%	4.712	2.189	46,5%
9. Femme	7.335	2.705	36,9%	2.563	1.235	48,2%
10. Homme	9.145	3.386	37,0%	3.149	1.463	46,5%
11. 30 - <50 ans	8.315	3.185	38,3%	2.942	1.437	48,8%
12. Étrangers ressortissants UE	984	399	40,5%	539	271	50,3%
13. Région wallonne	8.745	3.613	41,3%	2.892	1.447	50,0%
14. Cat. N	3.606	1.544	42,8%	1.317	675	51,3%
15. Peu qualifiés	7.577	3.253	42,9%	2.602	1.388	53,3%
16. Étrangers non-ressortissants UE	890	403	45,3%	461	238	51,6%
17. Région de Bruxelles-Cap.	1.122	528	47,1%	552	329	59,6%
18. Cat. A	4.477	2.139	47,8%	1.605	895	55,8%
19. 2 ans et plus CHOM	5.392	2.661	49,4%	1.871	1.118	59,8%
20. 50 ans et plus	998	509	51,0%	426	301	70,7%
Total	16.480	6.091	37,0%	5.712	2.698	47,2%

Les trois groupes qui ont le moins de probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) ou de rester au chômage (groupe de contrôle) sont : les cohabitants, les chômeurs de la Région flamande et les chômeurs de courte durée (< 1 an). Dans le groupe-cible, un peu moins de 30 % des personnes appartenant à ces catégories sont retournées au chômage 1 an après, contre un peu plus de 40 % dans le groupe de contrôle.

Les catégories avec les probabilités les plus élevées de retourner ou de rester au chômage sont généralement les mêmes dans le groupe-cible et le groupe de contrôle. Il

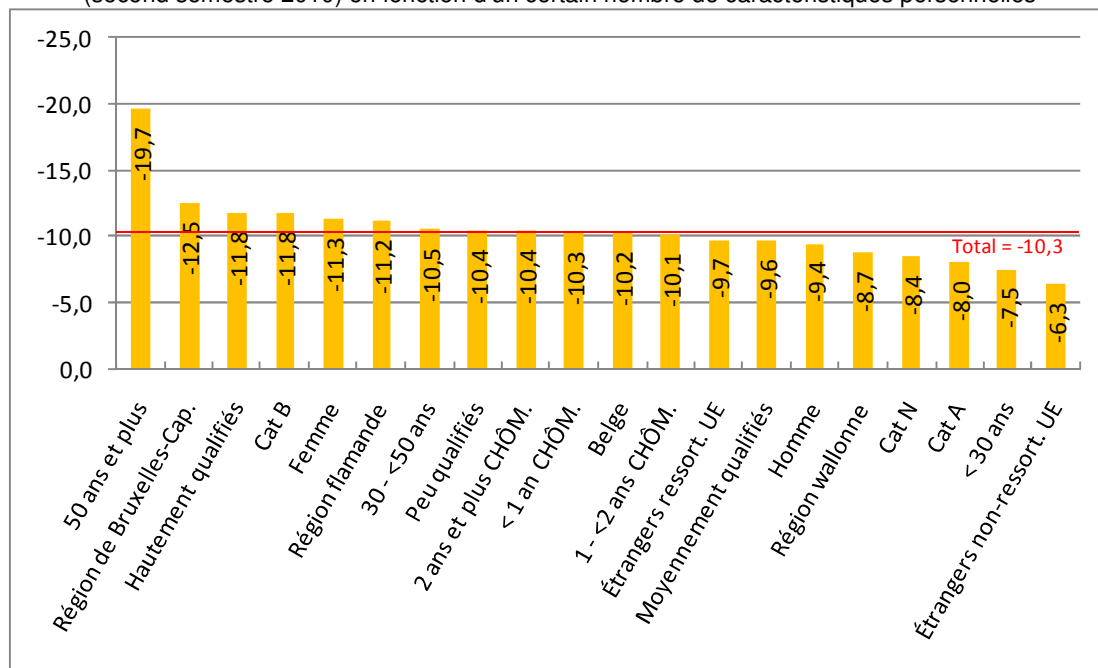
⁸ La variable « catégorie d'allocations » reflète partiellement la situation familiale, mais ne donne, par exemple, aucune indication sur des aspects importants de la situation familiale, comme le nombre d'enfants du chômeur et leur âge.

⁹ Rappelons que dans cette étude, les personnes sont considérées en tant que chômeuses lorsqu'elles appartiennent à l'une des catégories suivantes : CCI-DE après prestations de travail à temps plein ou à temps partiel ou après des études, chômeurs avec complément d'entreprise, chômeurs dispensés pour des difficultés sociales ou familiales, chômeurs âgés dispensés. Bien qu'elles reçoivent à proprement parler une allocation de chômage, les personnes qui sont dispensées pour la poursuite d'études ou de formation ne sont donc pas considérées comme des chômeuses ; c'est pourquoi nous parlons dans le groupe-cible de probabilité de retourner à la place de probabilité de rester au chômage.

s'agit des chômeurs âgés de 50 ans et plus (51,0 % G. Cible et 70,7 % G. Contr.) et des chômeurs de longue durée (49,4 % G. Cible et 59,8 % G. Contr.).

Pour l'ensemble de la population, l'écart entre la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) et la probabilité de rester au chômage (groupe de contrôle) s'élève à 10,3 points de pourcentage en faveur du groupe-cible. Cela signifie que le pourcentage de chômeurs qui retournent au chômage un an après la fin d'une dispense pour suivre une formation professionnelle collective, est inférieur de 10,3 points de pourcentage par rapport au pourcentage de chômeurs qui restent au chômage dans le groupe de contrôle et qui n'ont donc pas suivi de formation.

Graphique 5.III. Formations professionnelles collectives - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



Le tableau ci-dessus montre l'effet positif qu'entraîne le fait de suivre une formation professionnelle sur chaque catégorie de chômeurs. Les divergences ne sont pas très importantes : pour la plupart des catégories, nous notons une différence d'environ 10 points de pourcentage entre le groupe-cible et le groupe de contrôle.

Seule une catégorie présente un écart beaucoup plus important, à savoir les chômeurs âgés de 50 ans et plus (- 19,7 points de pourcentage). Nous pourrions en déduire que le fait de suivre une formation professionnelle collective a un impact plus marqué sur les chômeurs plus âgés. Cependant, la prudence est de mise. Il est en effet possible que pour la catégorie des 50 ans et plus, d'autres caractéristiques personnelles que celles qui ont été examinées pour d'autres sous-groupes, influencent la probabilité de rester au chômage, ce qui expliquerait que l'impact engendré par le fait de suivre une formation a été surestimé pour ce sous-groupe. Nous faisons ici référence à des caractéristiques difficilement mesurables, telles que la motivation et l'état de santé, mais également à des caractéristiques liées au marché de l'emploi, qui n'étaient pas disponibles, comme par exemple, le passé professionnel.

Cela n'a rien d'étonnant. La probabilité élevée de rester au chômage pour la catégorie des 50 ans et plus avec un profil comparable (dans le groupe de contrôle, 70,7 % étaient encore chômeurs un an plus tard) prouve en effet qu'il s'agit d'un sous-groupe dont l'activation se révèle extrêmement difficile. Le fait qu'une partie de ces chômeurs âgés de

50 ans et plus suivent tout de même une formation, bien qu'il s'agisse d'une classe d'âge pour laquelle l'activation s'avère difficile, peut démontrer que ce groupe spécifique possède des caractéristiques particulières qui le distinguent des autres chômeurs de 50 ans et plus.

6. Formation professionnelle individuelle

6.1 Description de la mesure

Une formation professionnelle individuelle en entreprise (FPI) est une formation sur le lieu de travail (acceptée par le Directeur du bureau du chômage de l'ONEM), sur la base d'un contrat conclu entre le stagiaire, l'employeur et le service compétent pour la formation professionnelle (Arbeitsamt, FOREM, IBFFP ou VDAB). Un chômeur complet indemnisé, peut, pendant cette formation, continuer à percevoir une allocation d'insertion professionnelle ou de chômage à charge de l'ONEM. Après la formation professionnelle, l'employeur doit engager le stagiaire sous un contrat de travail auquel il peut mettre fin au plus tôt à l'issue d'une période qui correspond à la durée de la formation professionnelle.

6.2 Profil du groupe-cible

Tableau 6.1 Profil du groupe-cible (formation professionnelle individuelle terminée dans le courant du second semestre 2010) comparé au profil de la population CCI-DE au second semestre 2010 (personnes différentes)

		Profil CCI-DE		Profil formation prof. ind. terminée	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	2.948	47,2%
	Région wallonne	262.681	44,6%	2.939	47,1%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	358	5,7%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	4.322	69,2%
	Femme	278.848	47,3%	1.923	30,8%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	3.761	60,2%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	2.229	35,7%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	255	4,1%
Durée	< 1 an de chômage	232.725	39,5%	3.016	48,3%
	1 - <2 ans de chômage	114.649	19,5%	1.974	31,6%
	2 ans et plus de chômage	241.970	41,1%	1.255	20,1%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	916	14,7%
	Cat. N	140.570	23,9%	1.102	17,6%
	Cat. B	272.195	46,2%	4.227	67,7%
Niveau d'étude	Peu qualifiés	328.417	55,7%	2.387	38,2%
	Moyennement qualifiés	174.766	29,7%	2.911	46,6%
	Hautement qualifiés	86.161	14,6%	947	15,2%
Nationalité	Belge	517.747	87,9%	5.816	93,1%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,5%	238	3,8%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	4,7%	191	3,1%
Total		589.344	100,0%	6.245	100,0%

La plupart des constatations faites pour le groupe des personnes ayant terminé ou interrompu une formation collective se retrouvent aussi (pas toujours avec la même intensité) quand on compare le profil des CCI-DE et celui des personnes ayant terminé ou interrompu une formation individuelle.

Les différences entre le profil des CCI-DE et celui des personnes ayant terminé ou interrompu une formation individuelle sont les plus marquées au niveau de la répartition par classe d'âge, par catégorie familiale, par niveau d'études, par genre et par Région.

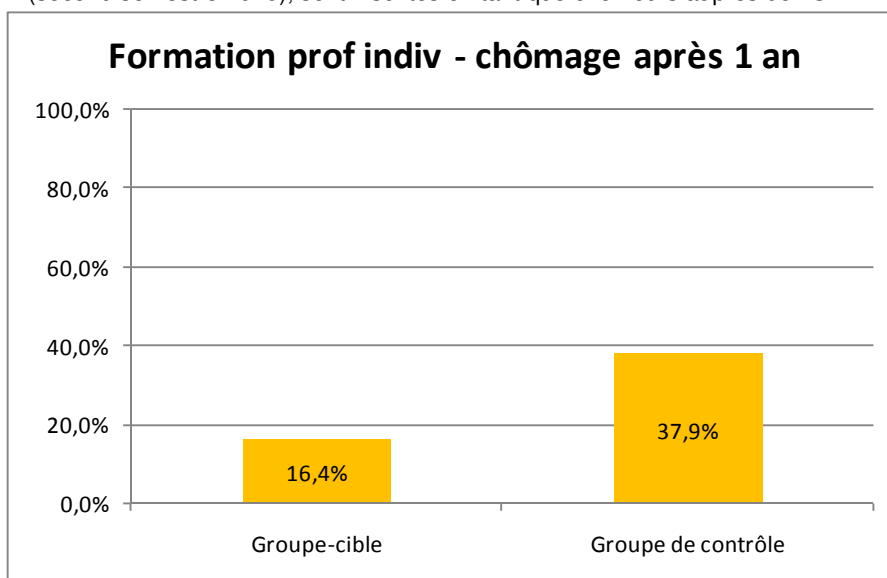
Les jeunes de moins de 30 ans, les chômeurs de courte durée (c-à-d inférieure à 1 an) et d'un niveau d'études intermédiaire ainsi que les cohabitants sont nettement surreprésentés dans la population des personnes ayant terminé ou interrompu une formation individuelle par rapport aux CCI-DE. Les étrangers y sont encore moins représentés que dans le groupe des personnes ayant terminé ou interrompu une formation collective. La sous-représentation des étrangers de l'UE et hors UE est, d'ailleurs, une constante que l'on retrouve pour tous les types de formation.

La différence hommes/femmes est plus significative par rapport aux CCI-DE que dans le cas des personnes ayant terminé ou interrompu une formation collective. Dans ce dernier cas, les pourcentages étaient proches alors que les pourcentages des hommes ayant terminé une formation professionnelle individuelle sont beaucoup plus élevés que chez les CCI-DE : 69,2 % contre 52,7 % pour les CCI-DE. L'examen par secteur peut expliquer cette différence de pourcentages. L'offre de formations professionnelles individuelles est, en effet, plus forte dans les secteurs essentiellement masculins comme celui de l'industrie.

6.3 Situation après 12 mois

6.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

Graphique 6.I Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



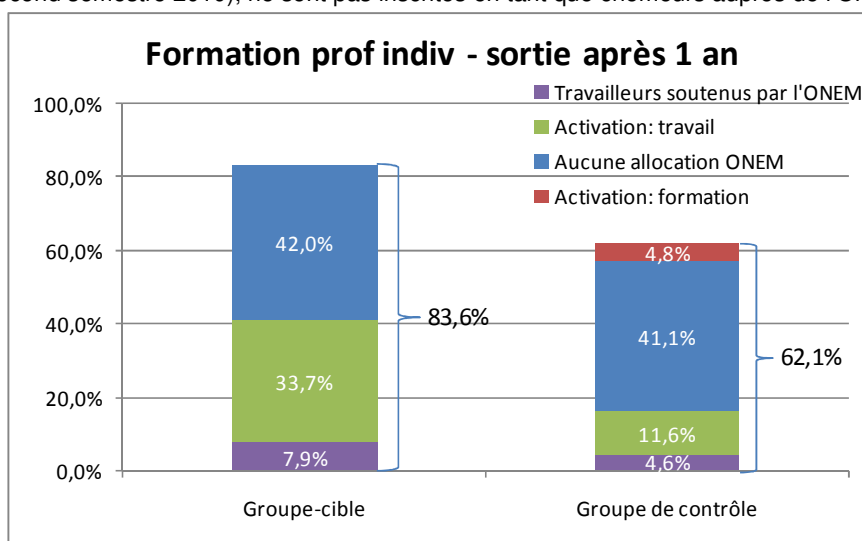
La différence de degré de probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) et de rester au chômage (groupe de contrôle) est encore plus marquée dans la catégorie des formations professionnelles individuelles que dans celle des formations professionnelles collectives. Seule 1 personne sur 6 (16,4 %) retourne au chômage un an après la fin de la formation professionnelle individuelle. Dans le groupe de contrôle, composé de chômeurs

présentant un profil similaire mais n'ayant pas bénéficié de dispense pour suivre une formation, le pourcentage de chômeurs enregistré, à la même période, 21,5 points de pourcentage de plus, soit 37,9 %. Ce type de formation influence également, positivement donc, la sortie du chômage.

Il faut nuancer quelque peu ce constat car ce faible pourcentage est incontestablement fortement influencé par l'obligation réglementaire pour l'employeur d'engager (après la période de formation) le chômeur en formation professionnelle individuelle chez lui pour une durée au moins équivalente à celle de la formation. De plus, le profil favorable des chômeurs en formation individuelle joue également un rôle. Enfin, toutes les sorties ne se font pas vers le travail ordinaire mais souvent aussi vers le travail subventionné. On y reviendra plus loin dans l'analyse.

6.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

Graphique 6.II Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Un an après la fin d'une formation professionnelle individuelle, la grande majorité (83,6 %) est sortie du chômage. Dans le groupe de contrôle, ce pourcentage atteint 62,1 %.

Pour le groupe-cible, la sortie implique toutefois souvent un lien avec l'ONEM. Cela se vérifie beaucoup plus que dans le cadre des formations professionnelles collectives. En dépit du fait qu'ils ne sont plus chômeurs, près de la moitié des « sortants » bénéficient encore dans le groupe-cible d'un autre statut de l'ONEM. Il s'agit principalement d'un emploi subventionné (33,7 % du groupe-cible total). Le succès du plan d'embauche win-win, qui avait atteint sa vitesse de croisière lors de la période concernée, est étonnant. Un an après l'observation de base, pas moins de 1 689 personnes, soit plus d'un quart du groupe-cible total, était occupé dans le cadre de ce système.

En revanche, dans le groupe de contrôle, la sortie implique souvent la disparition de tout lien avec l'ONEM (41,1 % du groupe de contrôle total). La part d'emplois subventionnés qui s'élève à 11,6 %, est beaucoup moins élevée.

Suivre une formation professionnelle individuelle accroît donc considérablement la probabilité de sortir du chômage. L'effet net mesuré est, toutefois, plus grand pour la sortie vers l'emploi subventionné (surtout Activa et win-win) que pour la sortie vers un emploi ordinaire. C'est ce qui avait déjà été constaté mais dans une moindre mesure pour les formations collectives.

6.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage

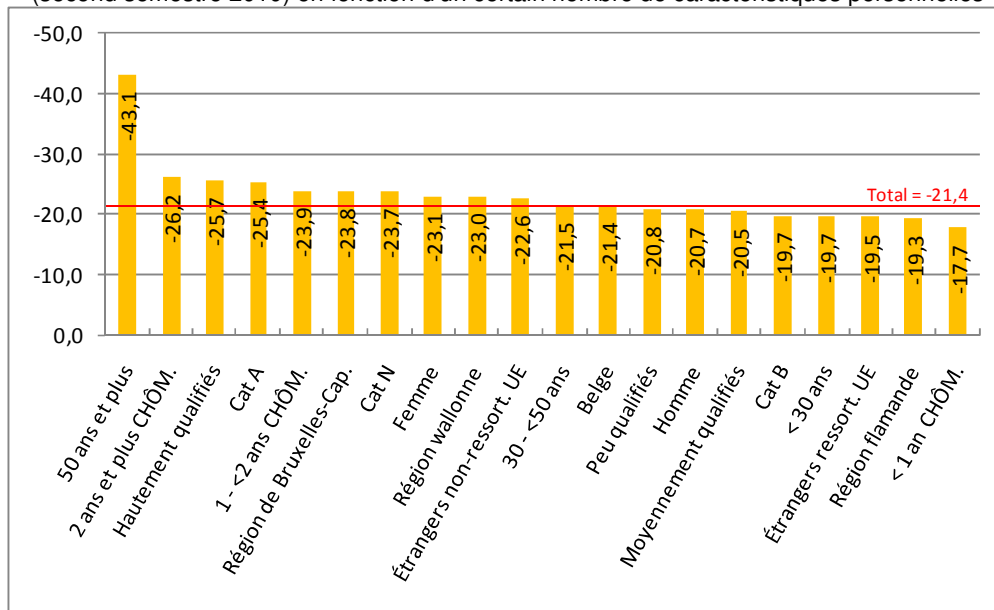
Tableau 6.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles
Formations professionnelles individuelles (classées sur la base de la probabilité dans le groupe-cible)

Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. Hautement qualifiés	947	96	10,1%	793	284	35,8%
2. Cat. B	4.227	512	12,1%	3.431	1.093	31,9%
3. < 1 an CHOM	3.016	390	12,9%	2.456	753	30,7%
4. Région flamande	2.948	396	13,4%	2.406	788	32,8%
5. Moyennement qualifiés	2.911	395	13,6%	2.371	808	34,1%
6. < 30 ans	3.761	538	14,3%	3.044	1.035	34,0%
7. 1 - <2 ans CHOM	1.974	285	14,4%	1.629	624	38,3%
8. Belge	5.816	921	15,8%	4.727	1.760	37,2%
9. Femme	1.923	310	16,1%	1.598	626	39,2%
10. Homme	4.322	716	16,6%	3.531	1.316	37,3%
11. 50 ans et plus	255	43	16,9%	225	135	60,0%
12. Région wallonne	2.939	505	17,2%	2.403	966	40,2%
13. 30 - <50 ans	2.229	445	20,0%	1.860	772	41,5%
14. Étrangers ressortissants UE	238	50	21,0%	227	92	40,5%
15. Peu qualifiés	2.387	535	22,4%	1.965	850	43,3%
16. Cat. N	1.102	260	23,6%	919	435	47,3%
17. Cat. A	916	254	27,7%	779	414	53,1%
18. 2 ans et plus CHOM	1.255	351	28,0%	1.044	565	54,1%
19. Étrangers non-ressortissants UE	191	55	28,8%	175	90	51,4%
20. Région de Bruxelles-Cap.	358	125	34,9%	320	188	58,8%
Total	6.245	1.026	16,4%	5.129	1.942	37,9%

Les cohabitants ainsi que les chômeurs dont la durée de chômage est inférieure à un an appartiennent, comme dans le cadre des formations professionnelles collectives, aux catégories dans lesquelles la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage un an après la fin de la dispense est la moins élevée (respectivement 12,1 % et 12,9 %). Seuls les chômeurs hautement qualifiés obtiennent un meilleur score : seule 1 personne sur 10 est au chômage un an après avoir suivi une formation professionnelle individuelle. Dans le groupe de contrôle, les chômeurs hautement qualifiés s'en sortent cependant moins bien, étant donné que 35,8 % des chômeurs hautement qualifiés retournent au chômage un an après l'observation de base. Ce pourcentage est même légèrement supérieur à celui des personnes moyennement qualifiées.

À l'autre extrémité de l'éventail, nous retrouvons les chômeurs issus de la Région de Bruxelles-Capitale. La probabilité qu'ils ont de retourner au chômage s'élève encore à 34,9 %, et ce même après avoir suivi une formation professionnelle individuelle. C'est de loin la catégorie qui enregistre le pourcentage le plus élevé. La probabilité qu'ils ont de rester au chômage est également élevée dans le groupe de contrôle (58,8 %), où seuls les chômeurs âgés de plus de 50 ans enregistrent un résultat légèrement moins bon (60,0 %). Cette dernière catégorie s'en sort bien mieux après avoir suivi une formation professionnelle individuelle. Dans le groupe-cible, la probabilité qu'ils ont de retourner au chômage s'élève en effet seulement à 16,9 %.

Graphique 6.III. Formations professionnelles individuelles - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



Toutes catégories confondues, le degré de probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) est 21,4 points de pourcentage inférieur à celui de rester au chômage (groupe de contrôle). L'écart est donc deux fois plus élevé que dans le cadre des formations professionnelles collectives, où il s'élevait à 10,3 points de pourcentage. Si nous partons du principe que l'écart est proportionnel à la capacité d'activation d'une formation professionnelle, il s'avère alors qu'une approche individuelle sur le terrain est plus efficace qu'une formation professionnelle collective au sein d'un établissement d'enseignement.

Les principales observations faites en début de chapitre et qui nuancent quelque peu l'effet constaté sont toujours de mise.

À l'instar de ce que nous avons observé dans le cadre des formations professionnelles collectives, la probabilité de retourner au chômage est moins élevée dans le groupe-cible que celle de rester au chômage dans le groupe de contrôle, et ce pour toutes les catégories. Une nouvelle fois, l'écart entre les catégories est plutôt restreint : dans de nombreuses catégories, la divergence se rapproche de la moyenne de la population totale.

La durée du chômage semble bel et bien influencer légèrement l'impact d'une formation professionnelle individuelle. En ce qui concerne les chômeurs de courte durée (< 1 an), l'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est le moins élevé (-17,7 points de pourcentage), alors que les chômeurs de longue durée (2 ans et plus) enregistrent le deuxième écart le plus important (-26,2 points de pourcentage). Le fait que les chômeurs de courte durée soient relativement moins éloignés du marché de l'emploi, à l'inverse des chômeurs de longue durée, pourrait expliquer cette différence. De ce fait, l'effet potentiel d'une formation professionnelle individuelle sur les chances de s'insérer sur le marché de l'emploi est peut-être moins élevé. Plus la durée du chômage est courte, plus les chances de retravailler sont grandes.

La seule catégorie qui enregistre une différence considérable entre le groupe-cible et le groupe de contrôle, est à nouveau le sous-groupe des 50 ans et plus. Dans cette catégorie, nous observons un écart de probabilité de 43,1 points de pourcentage. Cela est probablement dû au même phénomène que celui observé chez les chômeurs ayant suivi une formation professionnelle collective.

7. Formation des classes moyennes

7.1 Description de la mesure

Les formations « classes moyennes » sont des formations organisées par SYNTRA, l'IFAPME ou l'Espace formation PME qui préparent à l'exercice d'une fonction dirigeante dans une petite ou moyenne entreprise, à la formation de collaborateurs qualifiés pour les PME ou à l'exercice d'une profession indépendante. La dispense est accordée pour la durée de la formation, y compris les périodes de vacances, mais est limitée à une année. Elle peut être prolongée lorsque le chômeur a réussi l'année de formation et qu'il poursuit l'année suivante. Les avantages octroyés dans le cadre d'une formation « classes moyennes » (primes) ne sont pas considérés comme étant un salaire et peuvent être cumulés avec des allocations de chômage à moins que le chômeur ne soit occupé dans le cadre d'un contrat de travail ou avec le statut de travailleur indépendant.

7.2 Profil du groupe-cible

Tableau 7.1. Profil du groupe-cible (formation des classes moyennes terminée dans le courant du second semestre 2010) comparé au profil de la population CCI-DE au second semestre 2010 (différentes personnes)

		Profil CCI-DE		Profil formation des cl. moyennes terminée	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	64	19,3%
	Région wallonne	262.681	44,6%	213	64,2%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	55	16,6%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	139	41,9%
	Femme	278.848	47,3%	193	58,1%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	150	45,2%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	173	52,1%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	9	2,7%
Durée	< 1 an de chômage	232.725	39,5%	29	8,7%
	1 - <2 ans de chômage	114.649	19,5%	69	20,8%
	2 ans et plus de chômage	241.970	41,1%	234	70,5%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	104	31,3%
	Cat. N	140.570	23,9%	92	27,7%
	Cat. B	272.195	46,2%	136	41,0%
Niveau d'étude	Peu qualifiés	328.417	55,7%	95	28,6%
	Moyennement qualifiés	174.766	29,7%	161	48,5%
	Hautement qualifiés	86.161	14,6%	76	22,9%
Nationalité	Belge	517.747	87,9%	308	92,8%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,5%	16	4,8%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	4,7%	8	2,4%
Total		589.344	100,0%	332	100,0%

Les personnes qui terminent une formation « classes moyennes » au cours du second semestre de 2010 constituent le groupe-cible le plus restreint parmi ceux analysés. De faibles variations en chiffres absolus peuvent donc ainsi se traduire en fortes variations relatives. Il faut en tenir compte lors de la comparaison de leur profil avec celui des CCI-DE.

Hormis le fait que le niveau d'étude inférieur soit à nouveau nettement moins représenté dans le groupe-cible que dans l'ensemble des CCI-DE, on ne retrouve pas les mêmes constatations faites pour le groupe des personnes ayant terminé ou interrompu une formation collective ou individuelle. Le profil des CCI-DE et celui des personnes ayant terminé une formation « classes moyennes » diffèrent surtout du fait de la prédominance dans le groupe-cible de la Région wallonne (64,2 %), du chômage de longue durée de 2 ans et + (70,5 %) et du niveau d'études intermédiaire (48,5 %).

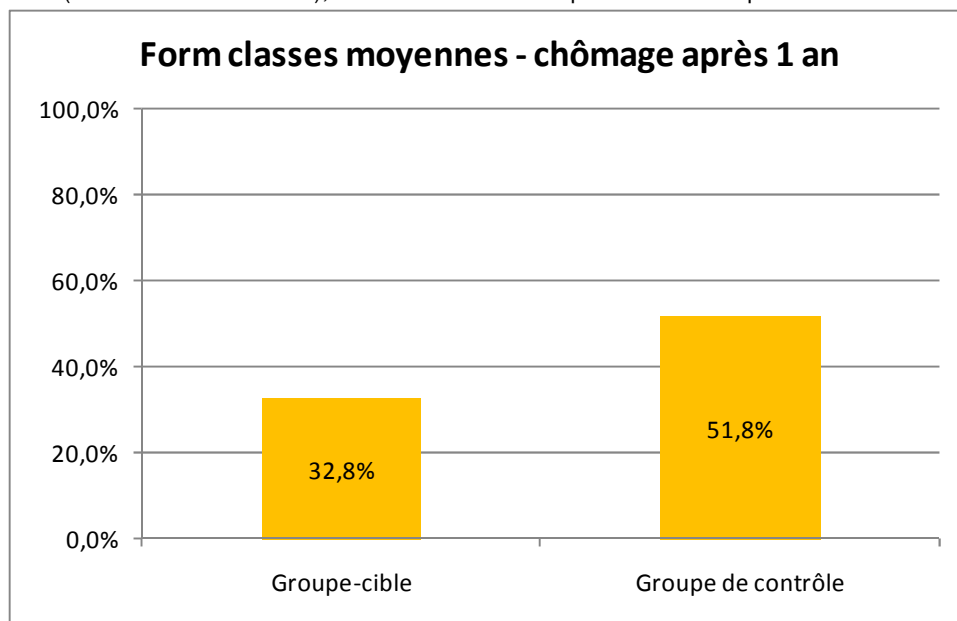
Les 50 ans et + avec 2,7 % et les étrangers hors UE (2,4 %) ne sont quasiment pas répertoriés dans le groupe des personnes ayant suivi une formation « classes moyennes ».

Les parts des 3 catégories familiales sont assez homogènes entre le groupe-cible et celui des CCI-DE.

7.3 Situation après 12 mois

7.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

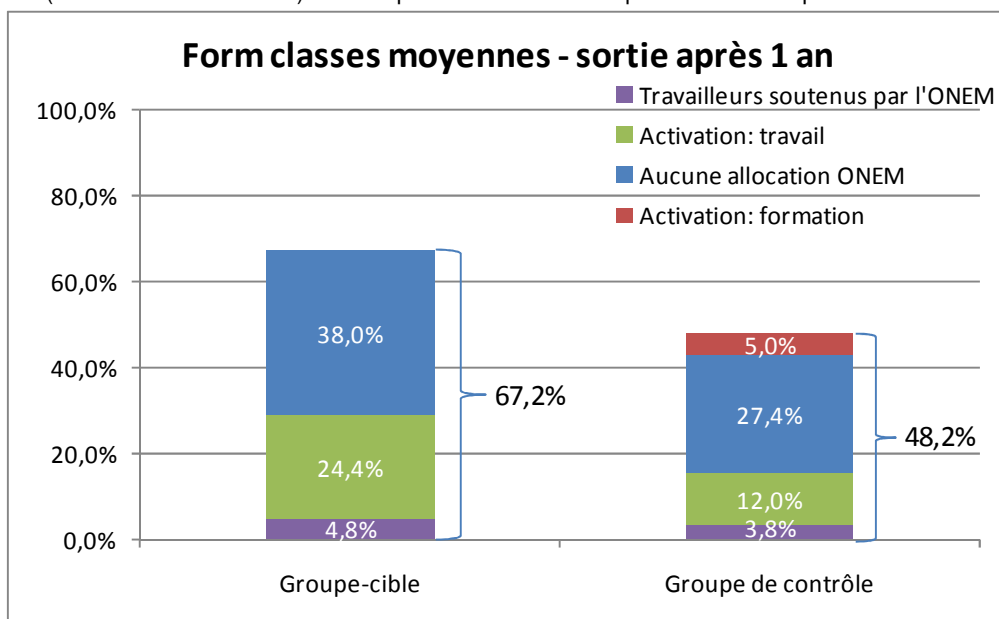
Graphique 7.1. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Un peu moins d'un tiers du groupe-cible ayant terminé une formation des classes moyennes au cours du second semestre 2010, sont au chômage un an après. Dans le groupe de contrôle, cela représente plus de la moitié. Suivre une formation des classes moyennes fait donc considérablement baisser la probabilité de retourner au chômage.

7.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

Graphique 7.II Dans la population totale, part des personnes qui 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Environ 2 chômeurs sur 3 ayant obtenu une dispense pour suivre une formation des classes moyennes au second semestre 2010, n'étaient plus au chômage un an après la fin de cette dispense. Dans le groupe de contrôle, un peu moins de la moitié ne percevait plus une allocation de chômage un an après l'observation de base.

Contrairement à l'écart constaté dans les formations professionnelles collectives et individuelles, la différence en matière de sortie entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est due tant à une proportion plus importante de personnes ne percevant plus aucune allocation (38,0 % Gr. Cible - 27,4 % Gr. Contr.) qu'au fait que plus de personnes bénéficient directement d'une autre forme d'activation plutôt que d'une formation (24,4 % Gr. Cible – 12,0 % Gr. Contr.). En ce qui concerne le groupe-cible, celui-ci se compose principalement de personnes dont les allocations de chômage ont été activées dans le cadre du plan Activa ordinaire (50 personnes, soit 15,0 % du groupe-cible total) ou du plan d'embauche win-win (31 personnes, soit 9,3 % du groupe-cible total). Dans le groupe de contrôle, il est aussi principalement question de ces deux mesures.

7.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage

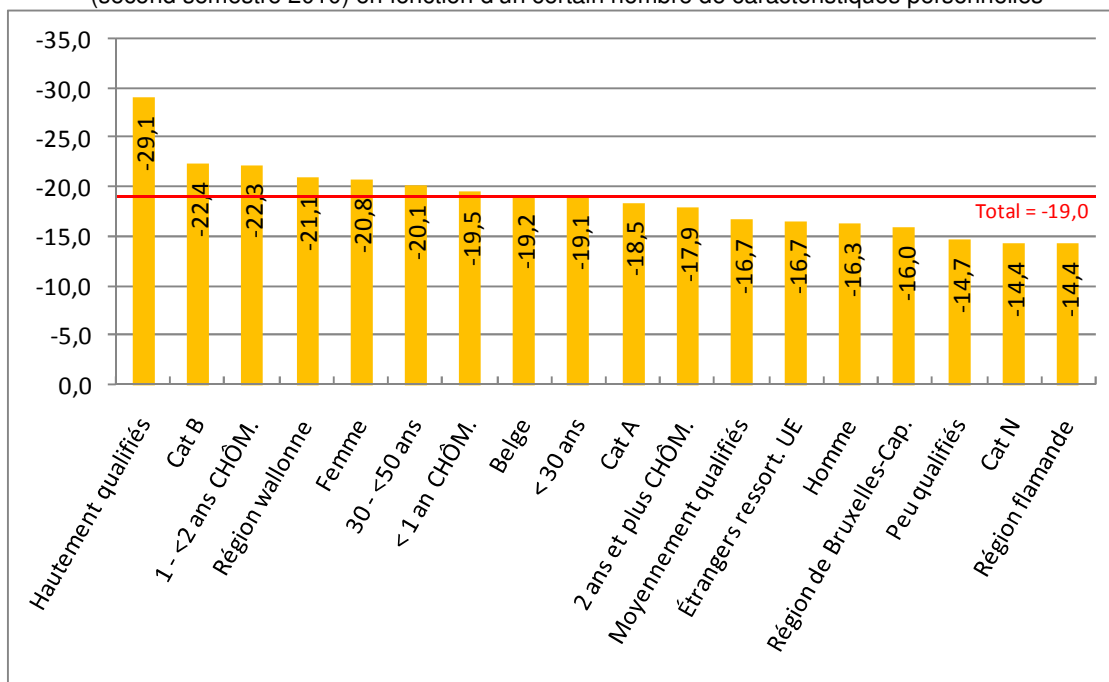
Tableau 7.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles
Formations des classes moyennes (classées sur la base de la probabilité dans ce groupe-cible)

Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. < 1 an CHOM	29	6	20,7%	435	175	40,2%
2. 1 - <2 ans CHOM	69	16	23,2%	1.020	464	45,5%
3. Cat. B	136	34	25,0%	2.026	961	47,4%
4. Hautement qualifiés	76	20	26,3%	1.080	599	55,5%
5. < 30 ans	150	44	29,3%	2.237	1.084	48,5%
6. Femme	193	57	29,5%	2.821	1.420	50,3%
7. Région wallonne	213	65	30,5%	3.137	1.618	51,6%
8. Région flamande	64	20	31,3%	945	431	45,6%
9. Moyennement qualifiés	161	52	32,3%	2.402	1.177	49,0%
10. Belge	308	100	32,5%	4.607	2.381	51,7%
11. 30 - <50 ans	173	57	32,9%	2.535	1.346	53,1%
12. Cat. A	104	38	36,5%	1.515	834	55,0%
13. 2 ans et plus CHOM	234	87	37,2%	3.452	1.902	55,1%
14. Homme	139	52	37,4%	2.086	1.121	53,7%
15. Étrangers ressortissants UE	16	6	37,5%	240	130	54,2%
16. Peu qualifiés	95	37	38,9%	1.425	765	53,7%
17. Cat. N	92	37	40,2%	1.366	746	54,6%
18. Région de Bruxelles-Cap.	55	24	43,6%	825	492	59,6%
Étrangers non-ressortissants UE	petit	petit	/	petit	petit	/
50 ans et plus	petit	petit	/	petit	petit	/
Total	332	109	32,8%	4.907	2.541	51,8%

Lorsque nous examinons la probabilité de retourner au chômage en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles, nous constatons surtout que le fait de suivre une formation des classes moyennes diminue principalement la probabilité de retourner au chômage des chômeurs de courte durée. Cette probabilité s'élève à 20,7 % dans le sous-groupe dont la durée de chômage est inférieure à un an et à 23,2 % dans celui dont la durée est comprise entre 1 et 2 ans. La part du groupe-cible dont la durée de chômage est de 2 ans et plus enregistre en revanche une probabilité de retourner au chômage une fois et demi plus élevée (37,2 %).

Dans les sous-groupes qui comptabilisent la probabilité la plus élevée de retourner au chômage, nous retrouvons, tant dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle, à nouveau les chômeurs issus de la région de Bruxelles-Capitale.

Graphique 7.III. Formations des classes moyennes - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



Le graphique ci-dessus illustre, au moyen de la différence entre le groupe-cible et le groupe de contrôle, l'effet net qu'a le suivi d'une formation des classes moyennes sur la probabilité d'être au chômage pour un certain nombre de sous-groupes.

Globalement, le pourcentage qu'a le groupe-cible d'être au chômage un an après l'observation de base est inférieur de 19,0 points de pourcentage par rapport au groupe de contrôle. L'impact d'une formation des classes moyennes sur la probabilité de retourner au chômage se rapproche donc de celui d'une formation professionnelle individuelle.

Dans chaque sous-groupe, la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) ou de rester au chômage (groupe de contrôle) est moins élevée dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle. Comme c'était le cas pour les formations professionnelles collectives et individuelles, l'impact est positif pour toutes les catégories.

En ce qui concerne les chômeurs hautement qualifiés, la différence entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est la plus marquée (29,1 points de pourcentage). En ce qui concerne les chômeurs moyennement et peu qualifiés, la différence est beaucoup moins prononcée (respectivement 16,7 et 14,7 points de pourcentage). Il semble donc que le niveau d'études accroisse considérablement l'efficacité d'une formation des classes moyennes. Soulignons néanmoins que les personnes hautement qualifiées ne constituent qu'un sous-groupe restreint et que, dès lors, son influence sur la population totale est limitée.

8. Études ou formations approuvées par le directeur

8.1 Description de la mesure

Un chômeur complet peut obtenir cette dispense si les études ou formations sont acceptées par le Directeur du Bureau du chômage. Le Directeur décide d'octroyer la dispense en prenant en considération l'âge du chômeur, les études déjà suivies, les aptitudes, le passé professionnel, la durée de chômage, la nature de la formation et les

possibilités qu'elle peut offrir à celui-ci de se réinsérer sur le marché de l'emploi. La dispense n'est en principe pas accordée lorsque les cours ou les activités du programme de formation n'atteignent pas au moins 4 semaines ou au moins 20 heures en moyenne par semaine.

8.2 Profil du groupe-cible

Tableau 8.1. Profil du groupe-cible (études approuvées par le directeur terminées dans le courant du second semestre 2010) comparé au profil de la population CCI-DE au second semestre 2010 (personnes différentes)

		Profil CCI-DE		Profil études appr. par le directeur terminées	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	512	23,6%
	Région wallonne	262.681	44,6%	1.412	65,1%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	245	11,3%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	745	34,3%
	Femme	278.848	47,3%	1.424	65,7%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	1.021	47,1%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	1.047	48,3%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	101	4,7%
Durée	< 1 an de chômage	232.725	39,5%	449	20,7%
	1 - <2 ans de chômage	114.649	19,5%	499	23,0%
	2 ans et plus de chômage	241.970	41,1%	1.221	56,3%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	767	35,4%
	Cat. N	140.570	23,9%	485	22,4%
	Cat. B	272.195	46,2%	917	42,3%
Niveau d'études	Peu qualifiés	328.417	55,7%	1.032	47,6%
	Moyennement qualifiés	174.766	29,7%	852	39,3%
	Hautement qualifiés	86.161	14,6%	285	13,1%
Nationalité	Belge	517.747	87,9%	1.980	91,3%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,5%	130	6,0%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	4,7%	59	2,7%
Total		589.344	100,0%	2.169	100,0%

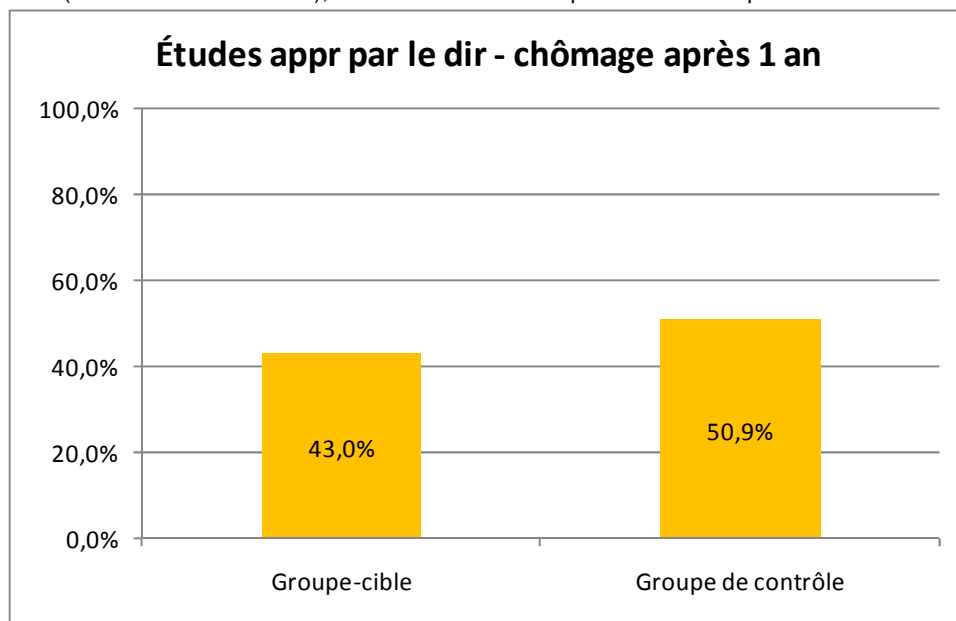
Le profil des dispensés pour reprise d'études ou de formations acceptées par le Directeur du Bureau du chômage n'est pas très éloigné de celui des personnes ayant terminé ou interrompu une formation « classes moyennes ». On y retrouve, néanmoins, une part un peu moins importante de chômeurs d'une durée de chômage de 2 ans et + (56,3 % contre 70,5 %) et de niveau d'études intermédiaire (39,3 % contre 48,5 %). Ces 2 pourcentages sont, toutefois, encore nettement supérieurs à ceux des CCI-DE : + 15,2 points pourcent pour la durée du chômage de 2 ans et + et + 9,6 points pourcent pour le niveau d'études intermédiaire.

A noter également un pourcentage de niveau d'études inférieur plus important dans ce groupe de dispensés pour reprise d'études ou formations approuvées par le directeur que ce n'était le cas pour les autres types de formation. C'est, par ailleurs, aussi le but poursuivi par ce type de formations qui s'adressent davantage à des chômeurs plus difficiles à réinsérer dans le circuit du travail.

8.3 Situation après 12 mois

8.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

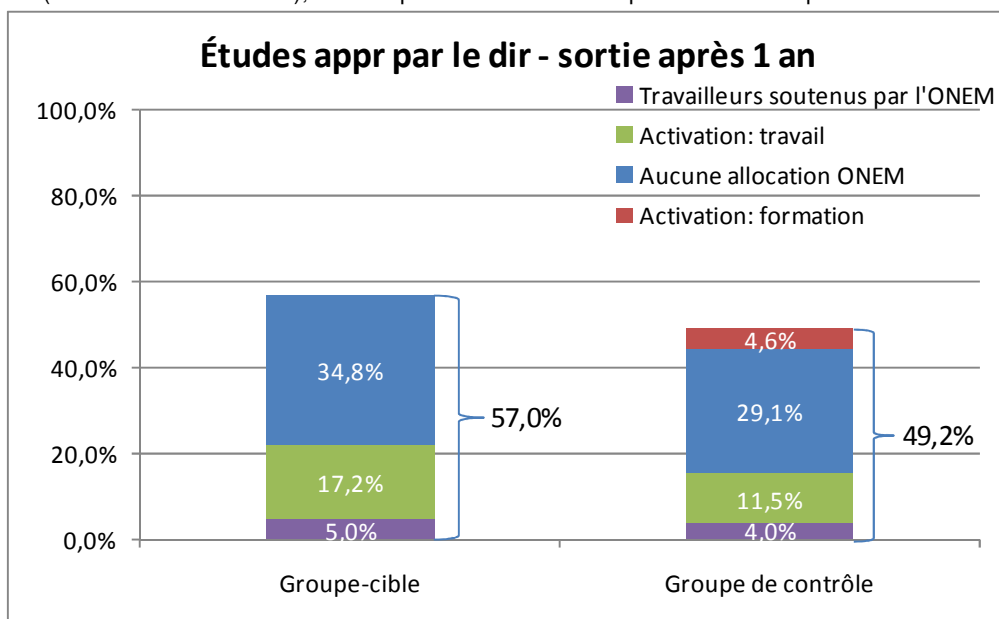
Graphique 8.I. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Parmi tous les chômeurs dont la dispense pour suivre des études ou formations approuvées par le directeur du bureau du chômage a pris fin au cours du second semestre de 2010, 43,0 % étaient au chômage un an après. Dans le groupe de contrôle, composé de chômeurs avec un profil similaire mais n'ayant pas suivi de formation, un peu plus de 50 % étaient au chômage un an après l'observation de base. Les études ou formations approuvées par le directeur du bureau du chômage diminuent donc la probabilité de retourner au chômage, mais dans une mesure limitée.

8.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

Graphique 8.II Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



57,0 % des chômeurs dont la dispense pour le suivi d'études ou formations approuvées par le directeur a pris fin au second semestre de 2010, sont sortis du chômage un an après, contre environ 50 % dans le groupe de contrôle.

Dans le cas d'études ou formations approuvées par le directeur, l'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est donc moins important que celui pour les formations des classes moyennes, mais l'origine de cette différence est la même. Tant le groupe qui ne perçoit plus aucune allocation de la part de l'ONEM (et qui généralement travaille) que le groupe qui se retrouve dans un emploi subventionné (il s'agit à nouveau ici principalement du plan Activa ordinaire et du plan d'embauche win-win) sont relativement plus importants dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle.

8.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage

Tableau 8.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles
Etudes ou formations approuvées par le directeur (classées sur la base de la probabilité dans ce groupe-cible)

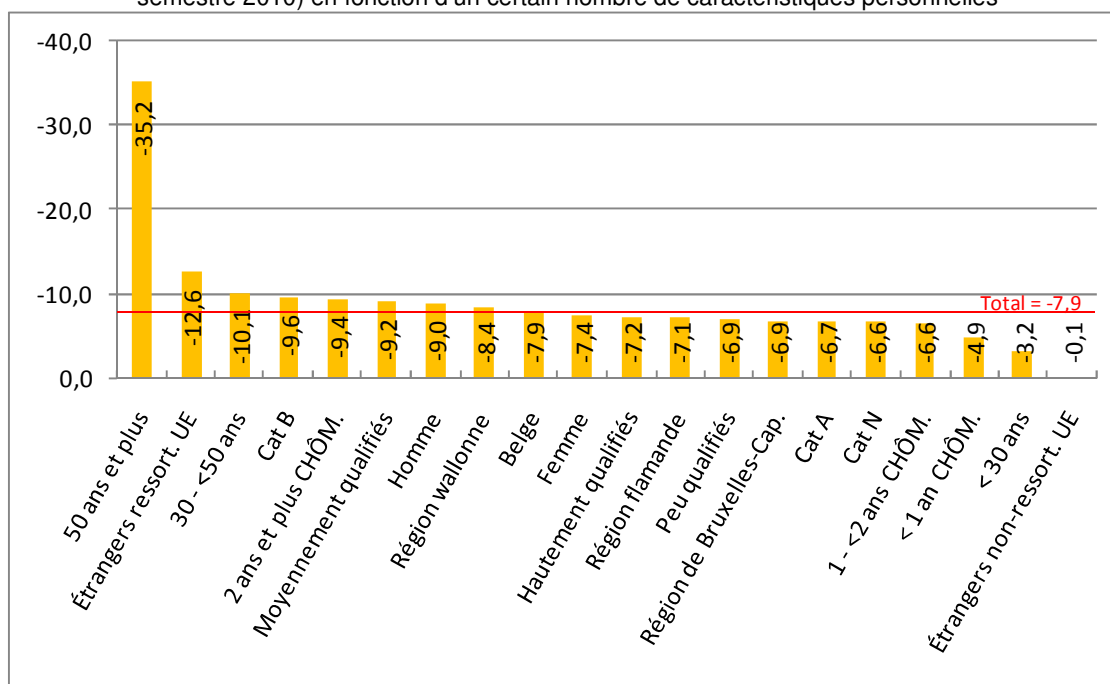
Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. Hautement qualifiés	285	90	31,6%	626	243	38,8%
2. < 1 an CHOM	449	149	33,2%	1.006	383	38,1%
3. Cat. B	917	316	34,5%	2.083	918	44,1%
4. 1 - <2 ans CHOM	499	186	37,3%	1.120	491	43,8%
5. Région flamande	512	202	39,5%	1.153	537	46,6%
6. Moyennement qualifiés	852	337	39,6%	1.935	943	48,7%
7. Étrangers ressortissants UE	130	53	40,8%	281	150	53,4%
8. < 30 ans	1.021	420	41,1%	2.330	1.033	44,3%
9. 50 ans et plus	101	43	42,6%	220	171	77,7%
10. Homme	745	318	42,7%	1.684	870	51,7%
11. Belge	1.980	846	42,7%	4.516	2.285	50,6%
12. Femme	1.424	614	43,1%	3.229	1.630	50,5%
13. Région wallonne	1.412	609	43,1%	3.223	1.661	51,5%
14. 30 - <50 ans	1.047	469	44,8%	2.363	1.296	54,8%
15. Cat. N	485	224	46,2%	1.094	578	52,8%
16. 2 ans et plus CHOM	1.221	597	48,9%	2.787	1.626	58,3%
17. Peu qualifiés	1.032	505	48,9%	2.352	1.314	55,9%
18. Région de Bruxelles-Cap.	245	121	49,4%	537	302	56,2%
19. Cat. A	767	392	51,1%	1.736	1.004	57,8%
20. Étrangers non-ressortissants UE	59	33	55,9%	116	65	56,0%
Total	2.169	932	43,0%	4.913	2.500	50,9%

Tant dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle, les groupes qui ont le moins de probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) ou de rester au chômage (groupe de contrôle) sont ceux des chômeurs hautement qualifiés et des chômeurs de courte durée (< 1 an). Dans le groupe-cible, un peu moins d'1 personne sur 3 est au chômage après 1 an, contre un peu moins de 40 % dans le groupe de contrôle.

Les étrangers non-ressortissants de l'UE enregistrent, après avoir suivi des études approuvées par le directeur du bureau de chômage, la probabilité la plus élevée de retourner au chômage. Un an plus tard, 55,9 % d'entre eux sont encore au chômage. Dans le groupe de contrôle, les chômeurs âgés de 50 ans et plus sont, comme souvent, ceux qui retournent généralement le plus au chômage. Un an après l'observation de base, cette probabilité s'élève à pas moins de 77,7 %.

Le degré de probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) est, pour l'ensemble de la population, 7,9 points de pourcentage inférieur à celui de rester au chômage (groupe de contrôle). Parmi tous les types de formations, ce sont les personnes ayant suivi des études ou formations approuvées par le directeur qui enregistrent, par rapport au groupe de contrôle, l'écart le plus faible en matière de probabilité de retourner au chômage.

Graphique 8.III. Formations approuvées par le directeur - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



Dans chaque sous-groupe, les études ou formations approuvées par le directeur ont un effet positif sur la probabilité de retourner au chômage : celle-ci est toujours moins élevée que la probabilité de rester au chômage dans le groupe de contrôle. Pour toute la population, la différence de probabilité de retourner au chômage équivaut à 7,9 points de pourcentage entre le groupe-cible et le groupe de contrôle.

En ce qui concerne les étrangers non-ressortissants de l'UE, l'effet n'est que marginal (-0,1 point de pourcentage), alors que les étrangers ressortissants de l'UE arrivent, quant à eux, en deuxième position (-12,6 points de pourcentage).

Comme pour les formations professionnelles individuelles et collectives, une catégorie se démarque, à savoir les 50 ans et plus. Dans ce sous-groupe, la différence entre la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) et celle de rester au chômage (groupe de contrôle) est beaucoup plus élevée que dans les autres sous-groupe : - 35,2 points de pourcentage. Une nouvelle fois, la probabilité extrêmement élevée de rester au chômage dans le groupe de contrôle est étonnante, ce qui indique que le profil des chômeurs âgés de 50 ans et plus est extrêmement difficile à activer. Le simple fait que ces chômeurs âgés de 50 ans et plus aient tout de même choisi de suivre une formation prouve qu'il s'agit d'un groupe particulier. Une hypothèse serait donc, comme pour les formations professionnelles individuelles et collectives, que d'autres caractéristiques que celles examinées ont considérablement influencé la probabilité qu'a le groupe-cible de retourner au chômage, entraînant ainsi une surestimation de l'effet de la formation.

9. Études pour professions en pénurie

9.1 Description de la mesure

Une reprise d'études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre peut, à certaines conditions, permettre, pendant une durée limitée, d'obtenir une dispense de disponibilité sur le marché de l'emploi.

Les études doivent être organisées, subventionnées ou reconnues par une Communauté; d'un niveau équivalent ou supérieur aux études déjà suivies. Des études de l'enseignement supérieur ne peuvent pas être prises en compte sauf dérogation accordée par le Directeur du bureau régional du chômage de l'ONEM.

La dispense est accordée pour la durée d'une année scolaire, vacances comprises. Elle peut être prolongée en cas de réussite de l'année scolaire.

9.2 Profil du groupe-cible

Tableau 9.1. Profil du groupe-cible (études pour professions en pénurie terminées dans le courant du second semestre 2010) comparé au profil de la population CCI-DE au second semestre 2010 (personnes différentes)

		Profil CCI-DE		Profil études prof. en pénurie terminées	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	191	46,1%
	Région wallonne	262.681	44,6%	105	25,4%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	118	28,5%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	170	41,1%
	Femme	278.848	47,3%	244	58,9%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	236	57,0%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	171	41,3%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	7	1,7%
Durée	< 1 an de chômage	232.725	39,5%	74	17,9%
	1 - <2 ans de chômage	114.649	19,5%	146	35,3%
	2 ans et plus de chômage	241.970	41,1%	194	46,9%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	90	21,7%
	Cat. N	140.570	23,9%	125	30,2%
	Cat. B	272.195	46,2%	199	48,1%
Niveau d'étude	Peu qualifiés	328.417	55,7%	46	11,1%
	Moyennement qualifiés	174.766	29,7%	268	64,7%
	Hautement qualifiés	86.161	14,6%	100	24,2%
Nationalité	Belge	517.747	87,9%	385	93,0%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,5%	19	4,6%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	4,7%	10	2,4%
Total		589.344	100,0%	414	100,0%

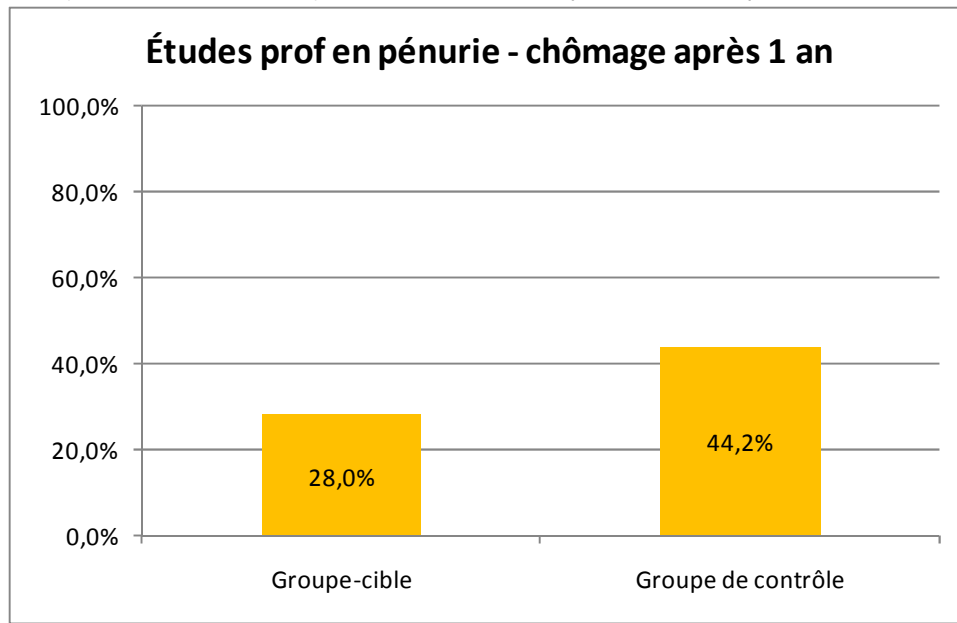
La part de la Région wallonne dans le groupe des dispensés pour reprise d'études préparant à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre est faible (25,4 % contre 44,6 % pour les CCI-DE) et contraste avec les formations précédemment envisagées pour lesquelles, cette région était majoritaire. Dans ce groupe-cible, les femmes (58,9 %), les jeunes de moins de 30 ans (57 %) et les chômeurs de longue durée (2 ans et +) sont majoritaires.

Dans le groupe-cible, ce sont les chômeurs d'un niveau d'étude intermédiaire (fin humanités) qui sont très nettement les mieux représentés avec 64,7 %. Par rapport à sa part dans le total des CCI-DE, la part de la catégorie familiale des isolés dans le groupe-cible est significativement plus importante (30,2 % contre 23,9 %).

9.3 Situation après 12 mois

9.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

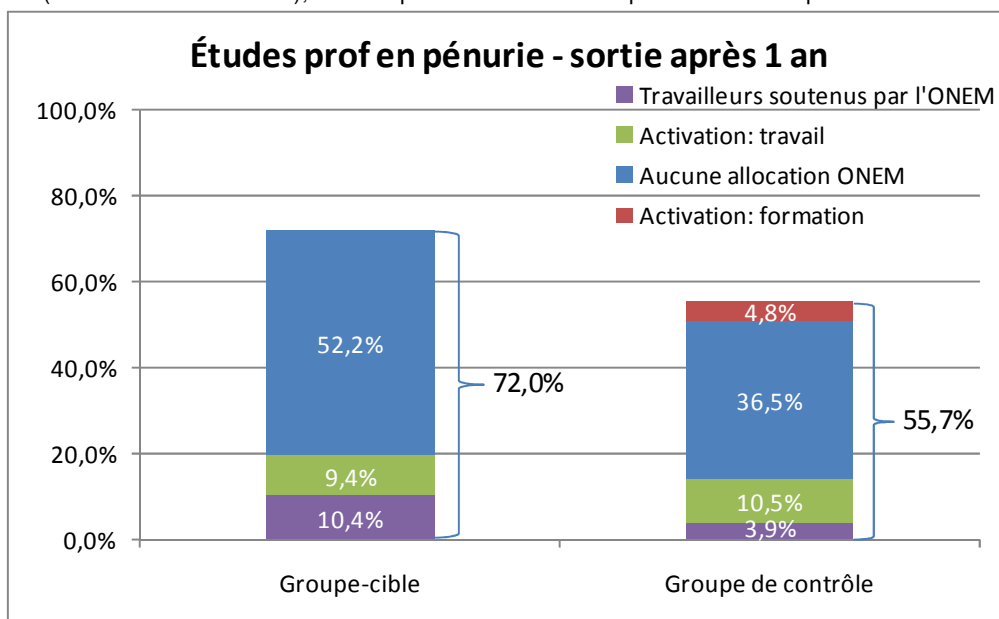
Graphique 9.I. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Les études qui préparent à un métier en pénurie diminuent considérablement la probabilité de retourner au chômage. Dans le groupe-cible, seuls 28,0 % sont chômeurs après un an, contre 44,2 % dans le groupe de contrôle. Ces écarts seraient sans doute encore plus importants, comme pour les autres mesures de formation, si le groupe-cible était uniquement composé de personnes qui ont terminé leur étude ou formation avec fruit.

9.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

Graphique 9.II. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Une probabilité de retourner au chômage de 28,0 % signifie donc que 72,0 % des personnes qui, au cours du second semestre de 2010, ont terminé leurs études préparant à un métier en pénurie, ne sont pas au chômage un an plus tard. Dans le groupe de contrôle, la sortie qui s'élève à 55,7 % est sensiblement moins élevée.

Il est étonnant de constater que près des 3/4 des sortants du groupe-cible ne perçoivent plus aucune allocation de la part de l'ONEM (52,2 % du groupe-cible total). Ce pourcentage est de loin le plus élevé de tous les types de formations. Il s'agit également du seul groupe-cible où la part des chômeurs qui travaillent, dans le cadre d'une mesure d'activation, un an après l'observation de base, est moins élevée dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle. Parmi tous les types de formations, il semble que les études préparant au métier en pénurie soient les plus activantes. Sur la base de ces chiffres, nous pouvons supposer qu'elles débouchent généralement sur une occupation ordinaire.

9.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage

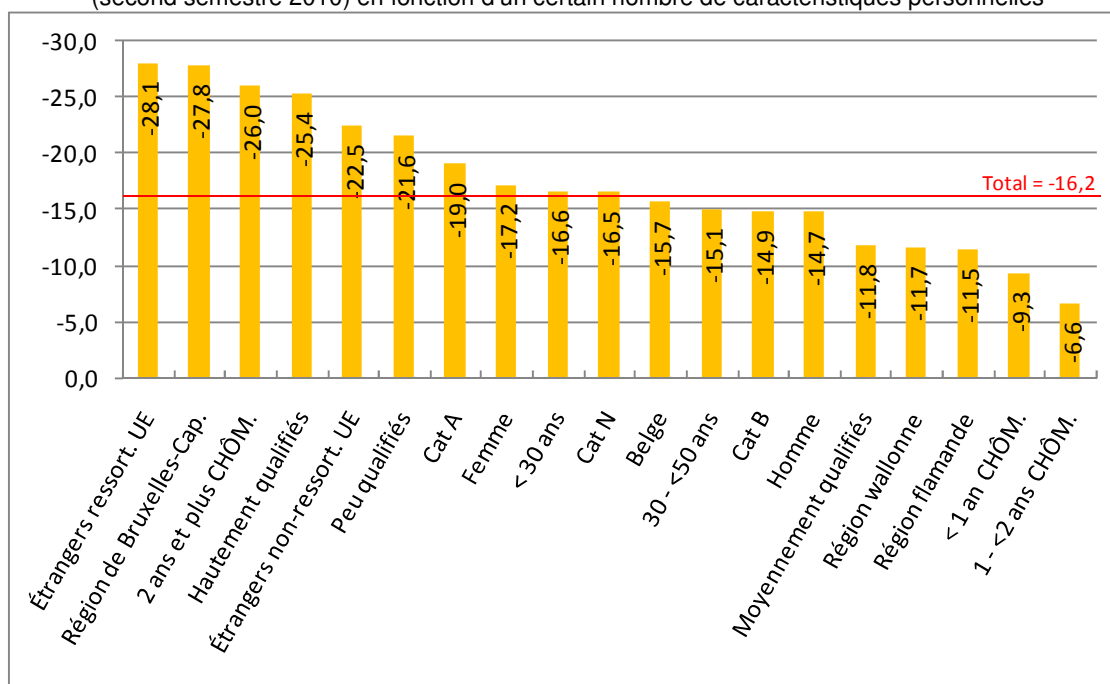
Tableau 9.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles
Etudes pour professions en pénurie (classées sur la base de la probabilité dans ce groupe-cible)

Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. Hautement qualifiés	100	17	17,0%	1.140	483	42,4%
2. Cat. B	199	42	21,1%	2.365	851	36,0%
3. < 1 an CHOM	74	16	21,6%	888	275	31,0%
4. Région flamande	191	42	22,0%	2.233	748	33,5%
5. < 30 ans	236	56	23,7%	2.821	1.139	40,4%
6. Femme	244	64	26,2%	2.868	1.246	43,4%
7. Étrangers ressortissants UE	19	5	26,3%	204	111	54,4%
8. Belge	385	107	27,8%	4.597	1.999	43,5%
9. 2 ans et plus CHOM	194	54	27,8%	2.293	1.235	53,9%
10. Peu qualifiés	46	14	30,4%	552	287	52,0%
11. Homme	170	52	30,6%	2.005	909	45,3%
12. 1 - <2 ans CHOM	146	46	31,5%	1.692	645	38,1%
13. Moyennement qualifiés	268	85	31,7%	3.181	1.385	43,5%
14. Région wallonne	105	34	32,4%	1.260	555	44,0%
15. 30 - <50 ans	171	57	33,3%	1.980	958	48,4%
16. Cat. N	125	42	33,6%	1.464	734	50,1%
17. Région de Bruxelles-Cap.	118	40	33,9%	1.380	852	61,7%
18. Cat. A	90	32	35,6%	1.044	570	54,6%
19. Étrangers non-ressortissants UE	10	4	40,0%	72	45	62,5%
50 ans et plus	petit	petit	/	petit	petit	/
Total	414	116	28,0%	4.873	2.155	44,2%

Les sous-groupes enregistrant traditionnellement la probabilité la plus faible de retourner au chômage se retrouvent également dans la dispense pour les études préparant à un métier en pénurie. Les chômeurs hautement qualifiés sont de loin la catégorie qui a le moins de chance de retourner au chômage. Parmi les chômeurs hautement qualifiés qui ont achevé ces études au 2^e trimestre de 2010, seuls 17,0 % étaient au chômage un an après. Dans le groupe de contrôle, ce sous-groupe avec une probabilité de rester au chômage de 42,4 % s'en sort, par contre, beaucoup moins bien.

Les étrangers non-ressortissants de l'UE ont, tant dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle, le plus de chance d'être au chômage (40,0 % Gr. Cible, 62,5 % Gr. Contr.). Il convient de souligner qu'il s'agit d'un groupe relativement restreint ce qui peut quelque peu influencer les résultats.

Graphique 9.III. Études pour professions en pénurie - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



La différence exprimée en points de pourcentage entre le groupe-cible et le groupe de contrôle donne une indication de l'effet net de la formation, tant pour l'ensemble de la population que pour chaque sous-groupe pris séparément. Pour l'ensemble du groupe-cible, cette différence s'élevait à 16,2 points de pourcentage en faveur du groupe-cible, soit le deuxième meilleur résultat de tous les types de formations. Le résultat est positif pour chaque sous-groupe.

Les variations sont plus marquées que dans les autres types de formations. Pour quelques sous-groupes, la différence entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est largement supérieure à la moyenne et pour un certain nombre de sous-groupes, cet écart se situe bien en deçà de celle-ci, bien que la probabilité de retourner au chômage dans le groupe-cible soit encore et toujours moins élevée que la probabilité de rester au chômage dans le groupe de contrôle.

On peut relever également la dichotomie entre la Région de Bruxelles-Capitale et les autres régions. L'effet pour les personnes ayant suivi des études qui préparent à un métier en pénurie en Région de Bruxelles-Capitale est, en effet, très important tandis qu'il est plutôt faible pour les 2 autres régions. On retrouve le même phénomène pour la durée du chômage : l'effet pour les chômeurs de longue durée (2 ans et plus) est important alors que les sous-groupes des chômeurs de courte durée (moins d'un an et de 1 à moins de 2 ans) sont ceux qui connaissent l'effet le plus faible.

10. Études de plein exercice

10.1 Description de la mesure

Cette mesure concerne les chômeurs complets indemnisés qui, à la date officielle du début de la première année scolaire (ou académique) du cycle d'études qui fait l'objet de la demande de dispense, ont terminé depuis 2 ans au moins leurs études ou leur apprentissage. Ils doivent, en outre, avoir bénéficié d'au moins 312 allocations (= un an d'allocations) au cours des 2 années qui précèdent la date officielle du début de la

première année scolaire (ou académique) du cycle d'études et ne pas avoir un diplôme de fin d'études de l'enseignement supérieur (sauf dérogation accordée par le directeur du bureau régional du chômage de l'ONEM). Ils doivent aussi être inscrits comme élèves réguliers et reprendre des études d'un niveau équivalent ou supérieur aux études déjà suivies.

10.2 Profil du groupe-cible

Tableau 10.1. Profil du groupe-cible (études de plein exercice terminées dans le courant du second semestre 2010) comparé au profil de la population CCI-DE au second semestre 2010 (personnes différentes)

		Profil CCI-DE		Profil études de plein exercice terminées	
Région	Région flamande	233.400	39,6%	826	62,0%
	Région wallonne	262.681	44,6%	413	31,0%
	Région de Bruxelles-Cap.	93.263	15,8%	94	7,1%
Sexe	Homme	310.496	52,7%	555	41,6%
	Femme	278.848	47,3%	778	58,4%
Âge	< 30 ans	193.372	32,8%	619	46,4%
	30 - <50 ans	273.599	46,4%	657	49,3%
	50 ans et plus	122.373	20,8%	57	4,3%
Durée	< 1 an de chômage	232.725	39,5%	320	24,0%
	1 - <2 ans de chômage	114.649	19,5%	327	24,5%
	2 ans et plus de chômage	241.970	41,1%	686	51,5%
Catégorie	Cat. A	176.537	30,0%	359	26,9%
	Cat. N	140.570	23,9%	351	26,3%
	Cat. B	272.195	46,2%	623	46,7%
Niveau d'études	Peu qualifiés	328.417	55,7%	388	29,1%
	Moyennement qualifiés	174.766	29,7%	670	50,3%
	Hautement qualifiés	86.161	14,6%	275	20,6%
Nationalité	Belge	517.747	87,9%	1.213	91,0%
	Étrangers ressortissants UE	44.042	7,5%	72	5,4%
	Étrangers non-ressortissants UE	27.555	4,7%	48	3,6%
Total		589.344	100,0%	1.333	100,0%

Dans le groupe-cible, la Région flamande (62 %) est surreprésentée par rapport aux 2 autres régions. C'est aussi 22,4 points pourcent de plus que sa part dans les CCI-DE. Comme dans le groupe des dispensés pour reprise d'études préparant à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre, le pourcentage de la Région wallonne est faible (31 % contre 44,6 % pour les CCI-DE) et contraste avec les formations précédemment envisagées pour lesquelles, cette région était majoritaire.

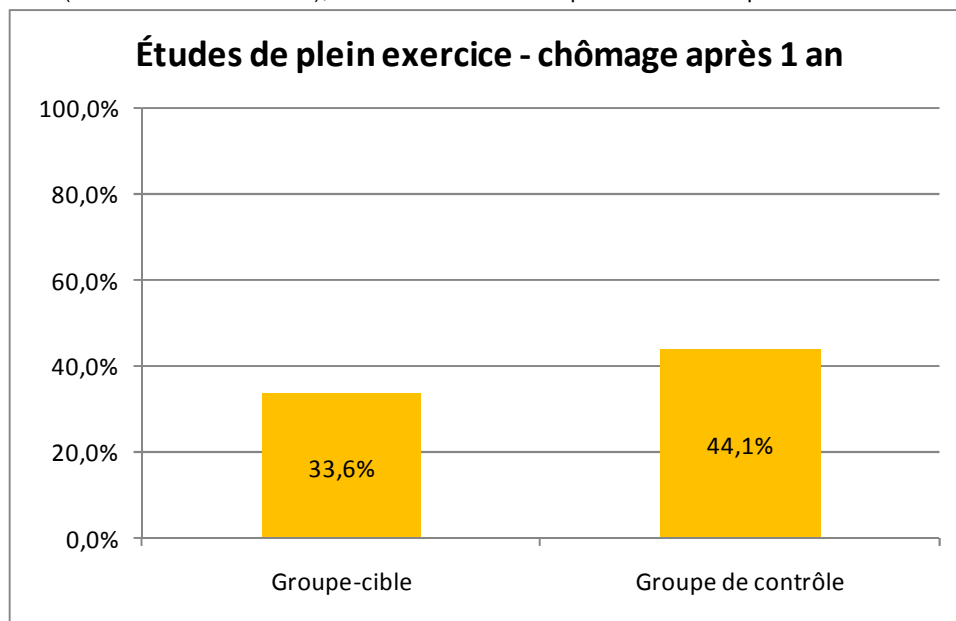
Dans ce groupe, les femmes sont nettement les plus nombreuses (58,4%). A cet égard, il est intéressant de constater que dans les 2 groupes-cible de loin les plus importants quant

au nombre de personnes concernées, en l'occurrence la formation professionnelle collective et individuelle, ce sont les hommes qui sont les plus nombreux. En revanche, on constate que ce sont les femmes qui sont les plus représentées dans toutes les autres dispenses pour formation. Par rapport à la répartition par catégorie familiale des CCI-DE, la part de chacune de ces catégories dans le groupe-cible est environ la même. Dans le groupe-cible, le niveau d'études intermédiaire est largement majoritaire (50,3 %). C'est 20,6 points pourcent de plus que la part de ce niveau d'études pour les CCI-DE.

10.3 Situation après 12 mois

10.3.1 Chômage dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

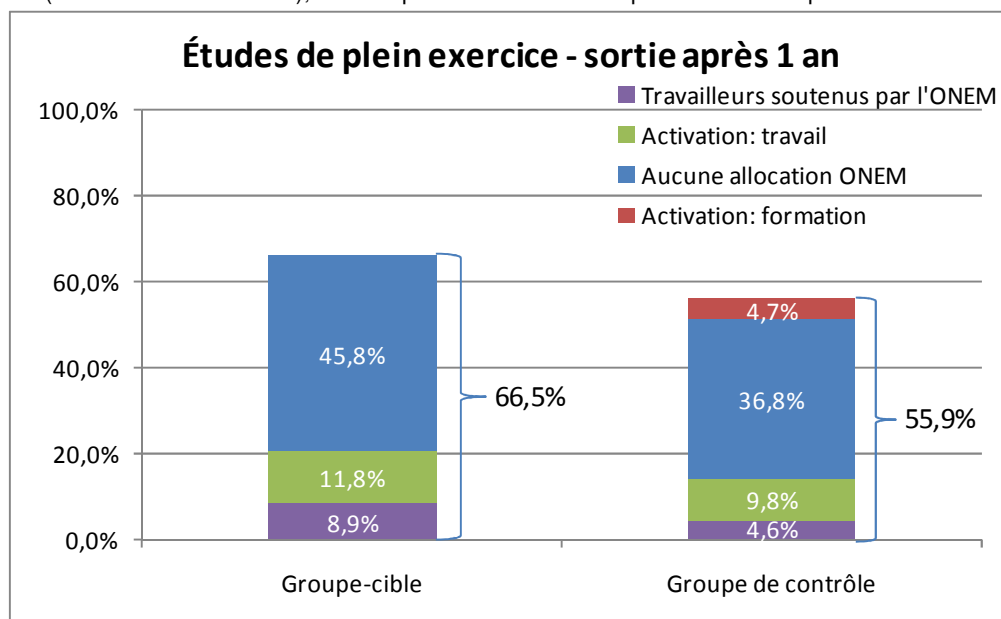
Graphique 10.I. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), sont inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Environ 1 chômeur sur 3 dont la dispense pour reprendre des études de plein exercice a pris fin au second semestre de 2010, retourne au chômage 12 mois plus tard. Dans le groupe de contrôle, le pourcentage de ceux qui restent au chômage est plus élevé, à savoir 44,1 %. Nous pouvons en conclure que reprendre des études de plein exercice augmente aussi, dans une certaine mesure, les chances de sortir du chômage.

10.3.2 Sorties dans le groupe-cible et le groupe de contrôle

Graphique 10.II. Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM



Dans le groupe-cible, un an après la fin des études de plein exercice, 2 personnes sur 3 sont sorties du chômage. Dans le groupe de contrôle, composé de personnes au profil similaire mais n'ayant pas suivi cette formation, le nombre de sortants est moins important, à savoir 55,9 %.

La différence se situe surtout au niveau du groupe de chômeurs qui ne perçoivent plus aucune allocation de la part de l'ONEM et qui indique dans une certaine mesure un retour dans le circuit du travail régulier (voir 1.3 Méthodologie). Ce groupe est nettement plus réduit pour les personnes du groupe de contrôle que pour celles du groupe-cible (36,8 % contre 45,8 %). Cela montre que les études de plein exercice, à l'instar des études préparant à un métier en pénurie, augmentent la probabilité d'emploi ordinaire, bien que dans une moindre mesure que ces dernières.

On constate également que la sortie vers l'emploi subventionné dans le cadre d'une mesure d'activation (surtout Activa et win-win) et vers un emploi soutenu par l'ONEM (surtout le chômage temporaire et le travail à temps partiel avec maintien des droits et AGR) sont plus importants dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle.

10.4 Zoom sur la probabilité de retourner au chômage

Tableau 10.II. Probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles
Etudes de plein exercice (classées sur la base de la probabilité dans ce groupe-cible)

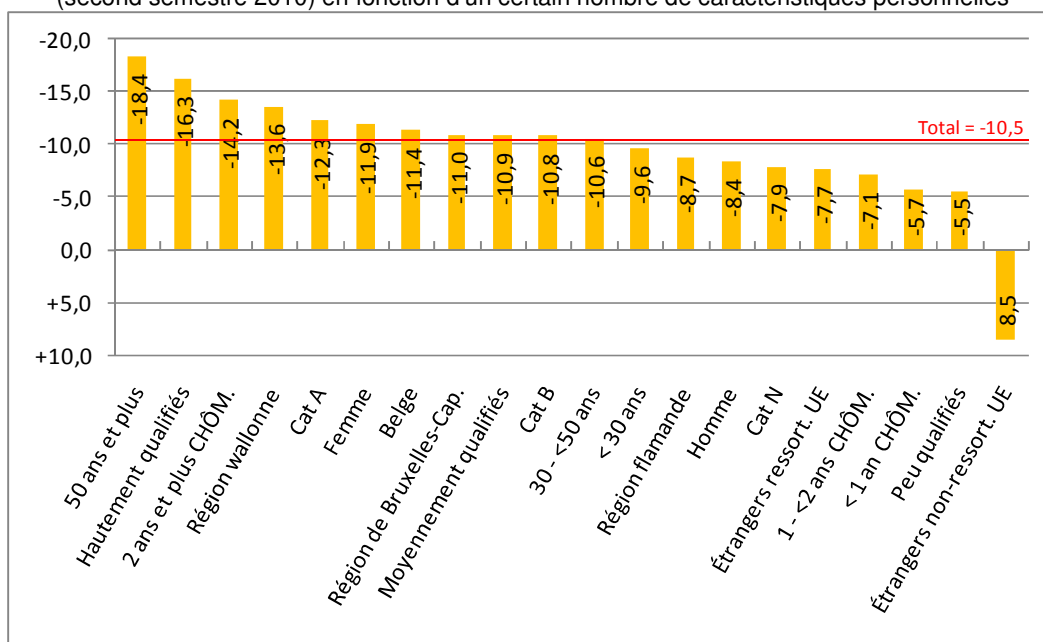
Sous-groupe	Groupe-cible			Groupe de contrôle		
	Total	Chômage	Part	Total	Chômage	Part
1. < 1 an CHOM	320	81	25,3%	1.199	372	31,0%
2. Cat. B	623	168	27,0%	2.336	883	37,8%
3. Hautement qualifiés	275	81	29,5%	1.042	477	45,8%
4. Moyennement qualifiés	670	200	29,9%	2.497	1.017	40,7%
5. < 30 ans	619	190	30,7%	2.319	934	40,3%
6. Région flamande	826	261	31,6%	3.096	1.249	40,3%
7. Femme	778	247	31,7%	2.913	1.272	43,7%
8. Belge	1.213	392	32,3%	4.541	1.984	43,7%
9. 1 - <2 ans CHOM	327	106	32,4%	1.224	484	39,5%
10. Région wallonne	413	138	33,4%	1.541	725	47,0%
11. 30 - <50 ans	657	229	34,9%	2.466	1.120	45,4%
12. Étrangers ressortissants UE	72	26	36,1%	283	124	43,8%
13. Homme	555	201	36,2%	2.087	931	44,6%
14. 2 ans et plus CHOM	686	261	38,0%	2.577	1.347	52,3%
15. Cat. A	359	140	39,0%	1.346	690	51,3%
16. Cat. N	351	140	39,9%	1.318	630	47,8%
17. Peu qualifiés	388	167	43,0%	1.461	709	48,5%
18. 50 ans et plus	57	29	50,9%	215	149	69,3%
19. Région de Bruxelles-Cap.	94	49	52,1%	363	229	63,1%
20. Étrangers non-ressortissants UE	48	30	62,5%	176	95	54,0%
Total	1.333	448	33,6%	5.000	2.203	44,1%

Les chômeurs de courte durée (< 1 an) et les cohabitants constituent les groupes dont la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) ou de rester au chômage (groupe de contrôle) est la moins élevée. Dans le groupe-cible, un peu plus de 25 % des personnes de ces catégories retournent au chômage après 1 an, contre respectivement 31,0 % et 37,8 % dans le groupe de contrôle.

Les étrangers non-ressortissants de l'UE sont en majorité à nouveau au chômage après avoir suivi des études de plein exercice (62,5 %). Il s'agit toutefois d'un groupe relativement restreint (48 personnes). Dans le groupe de contrôle, les chômeurs âgés de 50 ans et plus enregistrent, comme souvent, la probabilité la plus élevée de rester au chômage un an après l'observation de base, à savoir 69,3 %.

Pour l'ensemble de la population, la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) est inférieure de 10,5 points de pourcentage à la probabilité de rester au chômage (groupe de contrôle). L'effet des études de plein exercice sur la probabilité de retourner au chômage est donc légèrement plus élevé que celui des études approuvées par le directeur d'un bureau du chômage (-7,9 points de pourcentage), mais moins élevé que celui des études préparant à un métier en pénurie (-16,2 points de pourcentage).

Graphique 10.III. Études de plein exercice - écart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) en fonction d'un certain nombre de caractéristiques personnelles



Le graphique ci-dessus montre que l'effet s'avère positif pour chaque sous-groupe examiné, excepté pour les chômeurs non-ressortissants de l'UE. Dans ce dernier sous-groupe, la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) enregistre 8,5 points de pourcentage de plus que la probabilité de rester au chômage (groupe de contrôle), mais étant donné qu'il s'agit d'un petit groupe, son impact sur l'effet général est négligeable.

L'impact est le plus important sur les chômeurs âgés de 50 ans et +. En ce qui concerne la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) ou de rester au chômage (groupe de contrôle), l'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle s'élève, en effet, à 18,4 points de pourcentage. Comme pour les études approuvées par le directeur du bureau du chômage et les formations professionnelles collectives et individuelles, il ne faut pas exclure que certaines caractéristiques non examinées influencent aussi ce pourcentage. Pour ces 2 types de formation, ce pourcentage était encore plus important.

Le graphique montre également que l'effet est relativement faible pour les chômeurs peu qualifiés (-5,5 points de pourcentage) et (à un près) le plus important chez les chômeurs hautement qualifiés (-16,3 points de pourcentage), ce qui est tout de même surprenant étant donné que c'est précisément le groupe des chômeurs peu qualifiés qui aurait dû retirer le plus de bénéfice d'une formation supplémentaire et de l'éventuel certificat ou diplôme auquel elle donne lieu. Il est possible qu'un taux de réussite inférieur chez les personnes moins qualifiées soit une raison de cet effet réduit. Ne sachant pas si la dispense a débouché effectivement sur un certificat ou un diplôme, il n'est pas possible de se prononcer davantage. La durée moyenne de la dispense beaucoup plus courte chez les chômeurs peu qualifiés que chez les chômeurs hautement qualifiés (respectivement de 8 mois et de 14 mois) donne, néanmoins, un indication dans ce sens. A titre d'exemple, l'écart de durée moyenne de la dispense était beaucoup moins marqué pour les études préparant à un métier en pénurie (respectivement de 15 et de 16 mois), et dès lors la différence observée quant à l'impact y était aussi moins importante entre les chômeurs hautement qualifiés et peu qualifiés.

Globalement, la probabilité de retourner au chômage (groupe-cible) est de 10,5 points de pourcentage inférieure à celle de rester au chômage (groupe de contrôle) ce qui correspond environ à la différence relevée pour les formations professionnelles collectives.

11. Résumé et conclusions

L'objectif de cette étude consistait à évaluer l'efficacité d'un certain nombre de mesures de formation et d'activation (parmi les plus importantes) qui relèvent du moins partiellement de la compétence de l'ONEM. L'efficacité de chaque mesure est mesurée sur base de la différence entre le groupe-cible et le groupe de contrôle en terme de probabilités de retourner, de rester ou de sortir du chômage un an après un mois de référence¹⁰ déterminé. Le groupe-cible se compose de toutes les personnes pour lesquelles, une période d'activation ou de formation a pris fin durant le second semestre de 2010 (voir tableau 11.I). Le groupe de contrôle comprend des chômeurs qui n'ont pas été activés, mais qui, pour le reste, présentent le même profil que les membres du groupe-cible, du moins pour les caractéristiques analysées (région, genre, âge, durée de chômage, niveau d'études, catégorie d'allocation et nationalité).

Tableau 11.I Nombre de personnes pour lesquelles, une période d'activation ou de formation a pris fin durant le second semestre de 2010

	Nombre de personnes	Part
Activa	6.183	17,6%
SINE	799	2,3%
Programmes de transition professionnelle	1.096	3,1%
Formation professionnelle collective	16.480	47,0%
Formation professionnelle individuelle	6.245	17,8%
Formation des classes moyennes	332	0,9%
Études ou form. appr. par le directeur	2.169	6,2%
Études métiers en pénurie	414	1,2%
Études de plein exercice	1.333	3,8%
Toutes les mesures analysées	35.051	100,0%

Impact positif de chaque mesure sur la sortie du chômage

Pour chacune de ces mesures, la part de chômeurs après un an est moins élevée dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle. Chaque mesure examinée a donc, globalement, un effet positif sur la probabilité qu'a le groupe-cible de sortir du chômage. Le tableau ci-dessous reprend pour chaque mesure les pourcentages suivants :

Tableau 11.II Part de chômeurs 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010) dans le groupe-cible et le groupe de contrôle (classée sur la base de la part dans le groupe-cible)

	Groupe-cible (1)	Groupe de contrôle (2)	Ratio (2)/(1)
Formation professionnelle individuelle	16,4%	37,9%	2,30
Activa	24,7%	54,6%	2,21
Études métiers en pénurie	28,0%	44,2%	1,58
SINE	28,9%	52,5%	1,82
Formation des classes moyennes	32,8%	51,8%	1,58
Études de plein exercice	33,6%	44,1%	1,31
Formation professionnelle collective	37,0%	47,2%	1,28
Études ou form. appr. par le directeur	43,0%	50,9%	1,18
Programmes de transition professionnelle	48,4%	52,1%	1,08

¹⁰ Le mois de référence est le mois durant lequel l'activation a pris fin (pour le groupe-cible) ou le mois de l'observation de base (pour le groupe de contrôle). Vu que la sélection du groupe-cible et du groupe de contrôle a eu lieu entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2010, le mois de l'observation se situe donc toujours durant le second semestre 2011.

Après un an, la part de chômeurs varie considérablement dans les deux groupes suivant la mesure. En ce qui concerne les formations professionnelles individuelles, la part de chômeurs est la moins élevée tant dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle (respectivement 16,4 % et 37,9 %). Quant au groupe-cible, les programmes de transition professionnelle enregistrent la part la plus élevée de chômeurs (48,4 %). De tous les groupes de contrôle, c'est celui d'Activa qui enregistre la part la plus importante de chômeurs (54,6 %), ce qui indique que cette mesure concerne un public qui a le plus de difficultés à se réinsérer sur le marché de l'emploi.

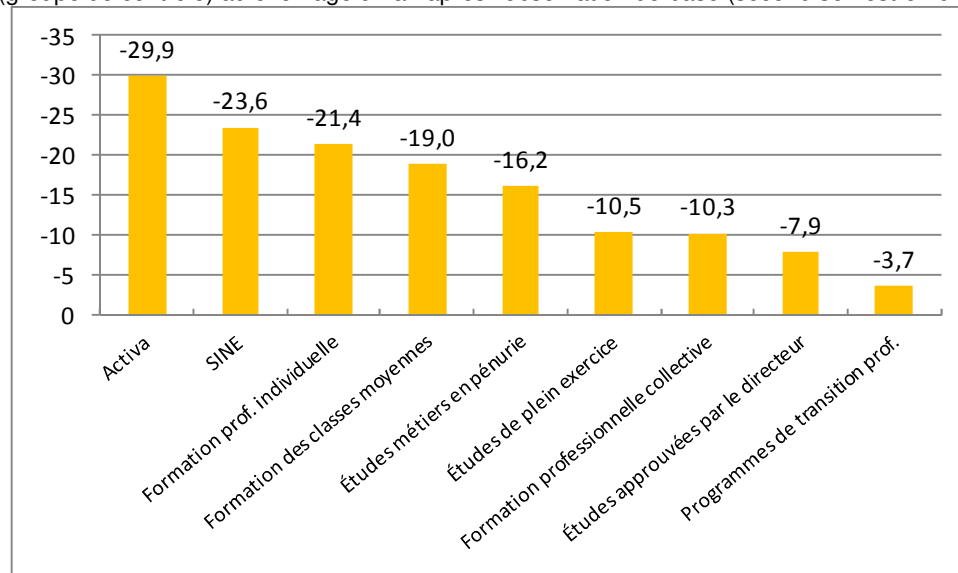
L'effet net est plus important pour certaines mesures que pour d'autres

En fonction de la mesure, les fortes variations de sortie du chômage relevées dans le groupe de contrôle sont dues aux différences de profil. Dans le groupe-cible, par contre, l'effet de chaque mesure sur la probabilité de sortir du chômage joue également un rôle. Ainsi, la différence entre la part de chômeurs dans le groupe-cible et dans le groupe de contrôle traduit cet effet net.

Le ratio repris dans la dernière colonne du tableau 11. Il donne une première idée sur l'effet net. Après un an, la part des chômeurs est 2 fois plus importante dans le groupe de contrôle que dans le groupe-cible pour les formations professionnelles individuelles et Activa. Egalement pour SINE, on constate que le pourcentage du groupe de contrôle est presque deux fois plus élevé que dans le groupe-cible (ratio=1,82).

Concernant la part des chômeurs 1 an après l'observation de base, tout au long de l'étude, l'effet net a, toutefois, à chaque fois, été mesuré à la lumière de la différence en points de pourcentage entre groupe-cible et groupe de contrôle. Le graphique suivant classe les mesures suivant l'amplitude de cette différence. À gauche, figurent les mesures pour lesquelles l'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle est le plus important ou, en d'autres termes, les mesures qui semblent les plus efficaces.

Graphique 11.1 Ecart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage un an après l'observation de base (second semestre 2010)



L'effet net est le plus marqué pour le plan Activa, où la part de chômeurs après un an est inférieure de 29,9 points de pourcentage dans le groupe-cible par rapport au groupe de contrôle. SINE et les formations professionnelles individuelles enregistrent également un écart de plus de 20 points de pourcentage. Les formations des classes moyennes et les études préparant à un métier en pénurie sont encore, outre les formations professionnelles individuelles, les deux types de mesures où la différence entre le groupe-

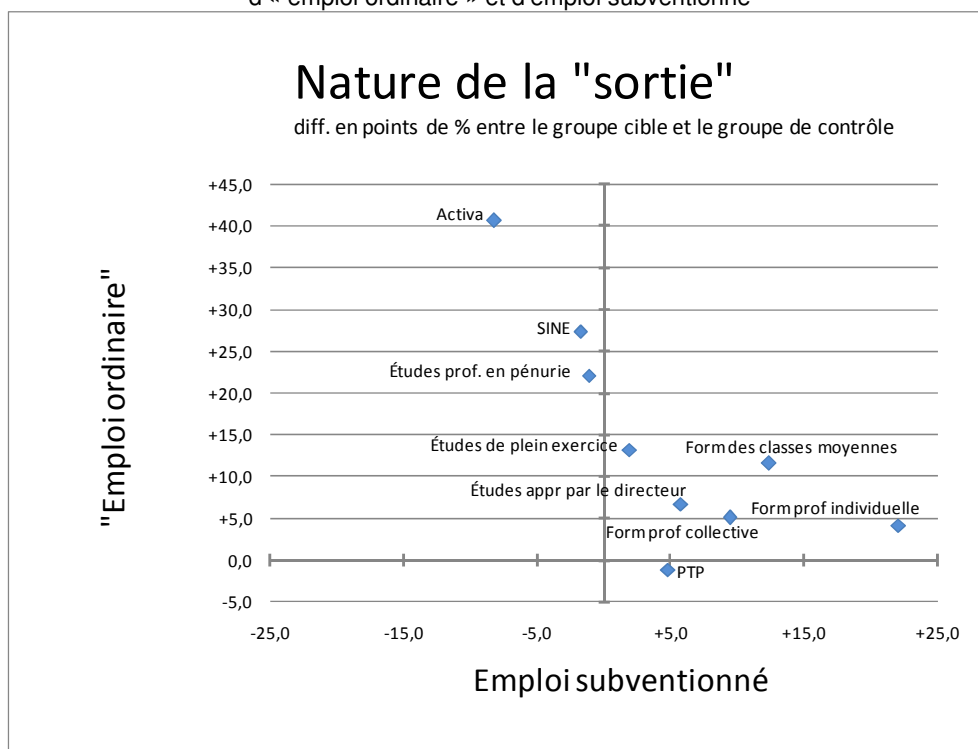
cible et le groupe de contrôle est relativement élevée. Dans le cadre des programmes de transition professionnelle, l'effet net est le plus limité.

L'efficacité d'une mesure dépend aussi de la nature de la sortie

La mesure dans laquelle on ne retourne pas au chômage après une période d'activation n'est, cependant, pas le seul critère qui détermine l'efficacité d'une mesure. Vers où on sort lorsqu'on ne retourne pas au chômage est également important dans l'évaluation de la mesure. A cet égard, c'est principalement le rapport entre la part de l'« emploi ordinaire »¹¹ et la part des autres formes d'emploi(s) subventionné(s) qui est pertinent. Nous constatons, en effet, que des variations entre le groupe-cible et le groupe de contrôle apparaissent également quant au type d'emploi et que les écarts sur ce point diffèrent d'une mesure à l'autre.

Avec la prudence nécessaire, il est donc possible d'estimer si l'effet net constaté sur la base de la probabilité de retourner au chômage est plutôt dû à une probabilité plus élevée de se diriger vers un « emploi ordinaire »¹² ou à une probabilité plus élevée de se diriger vers d'autres formes d'emploi(s) subventionné(s). Le graphique suivant illustre les différences qui existent entre les mesures quant à la nature de la sortie.

Graphique 11.II Ecart, exprimé en points de pourcentage, entre le groupe-cible et le groupe de contrôle en matière d'« emploi ordinaire » et d'emploi subventionné

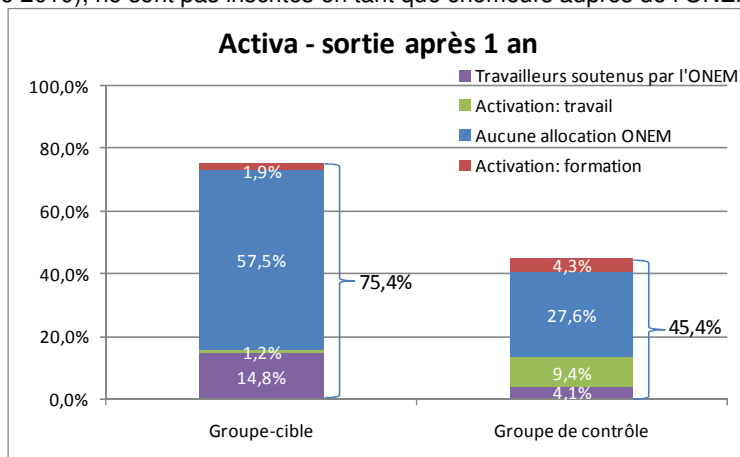


¹¹ Par « emploi ordinaire », on entend les catégories « Aucune allocation ONEM » et « Travailleurs soutenus par l'ONEM ». La première catégorie compte cependant des personnes qui n'ont plus aucun lien avec l'ONEM. Étant donné que cette étude utilise uniquement les données administratives de l'ONEM, il y a peu, voire aucune information précise disponible quant à la situation de ces personnes. Il a bel et bien été constaté que la part de travailleurs au sein de cette catégorie « Aucune allocation ONEM » est suffisamment importante pour pouvoir conclure que ces 2 catégories donne néanmoins une image suffisamment satisfaisante de la sortie vers un emploi ordinaire. Étant donné qu'une partie des personnes figurant dans la catégorie « Aucune allocation ONEM » ne travaille pas, mais est sortie vers l'incapacité de travail, la pension, l'inactivité... la sortie vers l'emploi est de ce fait surestimée. Le but n'est cependant pas de refléter la sortie exacte vers le travail, mais bel et bien de démontrer que certaines mesures d'activation, dans la période considérée, débouchaient plus souvent sur un emploi ordinaire que d'autres.

¹² En d'autres termes, il s'agit des catégories « Aucune allocation ONEM » et « Travailleurs soutenus par l'ONEM ».

Pour un certain nombre de mesures, l'effet net se traduit surtout par une probabilité plus élevée de sortir vers un emploi ordinaire. Il s'agit avant tout d'Activa. En ce qui concerne cette mesure, la sortie vers l'« emploi ordinaire » est supérieure de 40 points de pourcentage dans le groupe-cible par rapport au groupe de contrôle, alors que la sortie vers d'autres formes d'emplois subventionnés est inférieure de 8 points de pourcentage. En guise d'illustration, le graphique suivant reprend une fois encore les pourcentages sur base desquels les écarts du graphique 11.11 ont été calculés pour Activa.¹³

Graphique 11.11 Dans la population totale, part des personnes qui, 12 mois après l'observation de base (second semestre 2010), ne sont pas inscrites en tant que chômeurs auprès de l'ONEM - Activa



De même, dans le cadre de SINE, des études préparant à une profession en pénurie et des études de plein exercice, l'effet net se traduit aussi par une probabilité de sortie plus élevée vers l'« emploi ordinaire », bien que l'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle soit moins prononcé que dans le cadre d'Activa. Dans le cas des deux premières mesures, la part de l'emploi subventionné est quelque peu inférieure dans le groupe-cible que dans le groupe de contrôle, en ce qui concerne la dernière mesure elle est légèrement plus élevée.

Pour d'autres mesures, l'effet net se traduit aussi par une probabilité de sortie plus élevée vers l'emploi subventionné. C'est surtout le cas pour les deux types de formations professionnelles. L'écart entre le groupe-cible et le groupe de contrôle, en matière d'« emploi ordinaire », est relativement faible tant pour les formations professionnelles collectives qu'individuelles. Quant à l'emploi subventionné, la différence est plus importante, certainement en ce qui concerne les formations professionnelles individuelles. Dans le cadre des programmes de transition professionnelle, l'effet net total se traduit également par une sortie plus élevée vers l'emploi subventionné, mais il s'agit là d'écarts non significatifs.

Enfin, pour les formations des classes moyennes et les études approuvées par le directeur du bureau du chômage, l'augmentation de la probabilité de sortie vers l'emploi « ordinaire » est environ équivalente à l'augmentation de la probabilité de sortie vers l'emploi subventionné. Les 2 formes de sortie ont donc à peu près le même impact sur l'effet net mesuré.

Nous pouvons donc en conclure que les formations professionnelles ne mènent pas seulement à un emploi « ordinaire » mais constituent surtout un tremplin vers un emploi subventionné. Indirectement, cet emploi subventionné peut conduire à un emploi ordinaire,

¹³ « Emploi ordinaire » : 72,3 % (57,5 % + 14,8 %) dans le groupe-cible et 31,7 % (27,6 % + 4,1 %) dans le groupe de contrôle, soit une différence de 40,6 points de pourcentage ; emploi subventionné : 1,2 % dans le groupe-cible et 9,4 % dans le groupe de contrôle, soit une différence de -8,2 points de pourcentage.

étant donné que la sortie vers un emploi subventionné consécutive à des formations professionnelles se fait, dans la plupart des cas, vers un emploi Activa, où l'effet sur la probabilité de sortir vers un « emploi ordinaire » est le plus élevé. Il est, cependant, alors difficile de déterminer quelle mesure (la formation ou l'activation) a le plus contribué à l'obtention d'un travail ordinaire.

Les mesures ne touchent pas tous les chômeurs dans la même mesure

Tableau 11.II Profil des chômeurs dont la période d'activation a pris fin, comparé au profil de tous les chômeurs complets indemnisés (second semestre 2010 – personnes différentes)¹⁴

	CCI-DE	Activa	SINE	Programmes de transition prof	Formations des classes moyennes	Études et form. appr par le directeur	Formations prof collective	Études prof en pénurie	Études de plein exercice	Formations prof individuelles	Toutes les mesures analysées
REGION											
Région flamande	39,6%	26,1%	63,1%	41,8%	19,3%	23,6%	40,1%	46,1%	62,0%	47,2%	39,2%
Région wallonne	44,6%	61,6%	34,0%	50,5%	64,2%	65,1%	53,1%	25,4%	31,0%	47,1%	52,7%
Région de Brux.-Cap	15,8%	12,4%	2,9%	7,7%	16,6%	11,3%	6,8%	28,5%	7,1%	5,7%	8,2%
SEXE											
Homme	52,7%	42,1%	20,8%	49,0%	41,9%	34,3%	55,5%	41,1%	41,6%	69,2%	52,4%
Femme	47,3%	57,9%	79,2%	51,0%	58,1%	65,7%	44,5%	58,9%	58,4%	30,8%	47,6%
AGE											
<30 ans	32,8%	27,6%	13,9%	28,6%	45,2%	47,1%	43,5%	57,0%	46,4%	60,2%	43,0%
30-<50 ans	46,4%	58,9%	59,7%	58,2%	52,1%	48,3%	50,5%	41,3%	49,3%	35,7%	49,5%
50 ans et +	20,8%	13,5%	26,4%	13,1%	2,7%	4,7%	6,1%	1,7%	4,3%	4,1%	7,5%
DUREE (définition normale)											
< 1 an CHÔM	39,5%				8,7%	20,7%	34,2%	17,9%	24,0%	48,3%	35,3%
1-<2 ans CHÔM	19,5%				20,8%	23,0%	33,1%	35,3%	24,5%	31,6%	31,4%
2 ans et + CHÔM	41,1%				70,5%	56,3%	32,7%	46,9%	51,5%	20,1%	33,3%
DUREE (définition divergente)											
< 1 an CHÔM	30,4%	9,9%	37,8%	12,3%							13,0%
1-<2 ans CHÔM	18,9%	14,2%	19,9%	12,1%							14,5%
2 ans et + CHÔM	50,7%	75,9%	42,3%	75,5%							72,5%
CATEGORIE D'ALLOCATIONS											
Cat. A	30,0%	34,1%	37,3%	40,2%	31,3%	35,4%	27,2%	21,7%	26,9%	14,7%	27,3%
Cat. N	23,9%	20,9%	17,3%	18,2%	27,7%	22,4%	21,9%	30,2%	26,3%	17,6%	21,1%
Cat. B	46,2%	45,0%	46,2%	41,5%	41,0%	42,3%	51,0%	48,1%	46,7%	67,7%	51,7%
NIVEAU D'ETUDES											
Peu qualifiés	55,7%	50,0%	83,5%	55,9%	28,6%	47,6%	46,0%	11,1%	29,1%	38,2%	45,3%
Moyennement	29,7%	40,7%	16,0%	41,2%	48,5%	39,3%	40,0%	64,7%	50,3%	46,6%	41,5%
Hautement qualifiés	14,6%	9,3%	0,5%	2,8%	22,9%	13,1%	14,1%	24,2%	20,6%	15,2%	13,2%
NATIONALITE											
Belgique	87,9%	90,2%	90,4%	88,0%	92,8%	91,3%	88,6%	93,0%	91,0%	93,1%	90,1%
Étrangers ress. UE	7,5%	6,9%	6,6%	5,7%	4,8%	6,0%	6,0%	4,6%	5,4%	3,8%	5,7%
Étrangers non-ress. UE	4,7%	2,9%	3,0%	6,3%	2,4%	2,7%	5,4%	2,4%	3,6%	3,1%	4,2%

Les différentes mesures d'activation visent souvent des groupes-cibles spécifiques et l'accès à celles-ci est limité. Par conséquent, le profil des populations diverge souvent considérablement du profil général des CCI-DE. Par exemple, le profil des chômeurs ayant terminé une formation professionnelle individuelle, est, à certains égards, plus

¹⁴ Les profils sont classés du moins favorable au plus favorable (sur base du pourcentage de chômeurs dans le groupe de contrôle 12 mois après l'observation de base).

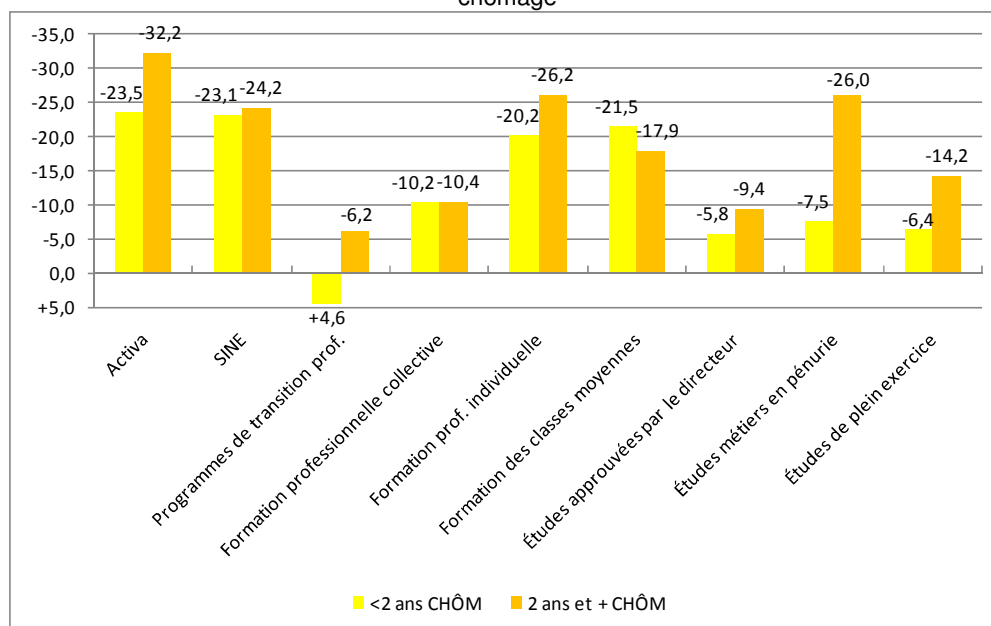
favorable que le profil des CCI-DE (proportionnellement plus de chômeurs de courte durée, moins de chômeurs peu qualifiés, ...). Celui des groupes-cibles Activa et SINE est par contre moins favorable (proportionnellement plus de chômeurs de longue durée pour Activa et plus de chômeurs peu qualifiés pour SINE).

L'efficacité diffère, toutefois, selon le profil

Les écarts entre les différentes sous-populations sur le plan de l'efficacité constituent un dernier aspect sur lequel cette étude s'est penchée. Globalement, un effet net positif a été constaté pour tous les sous-groupes à quelques exceptions près.

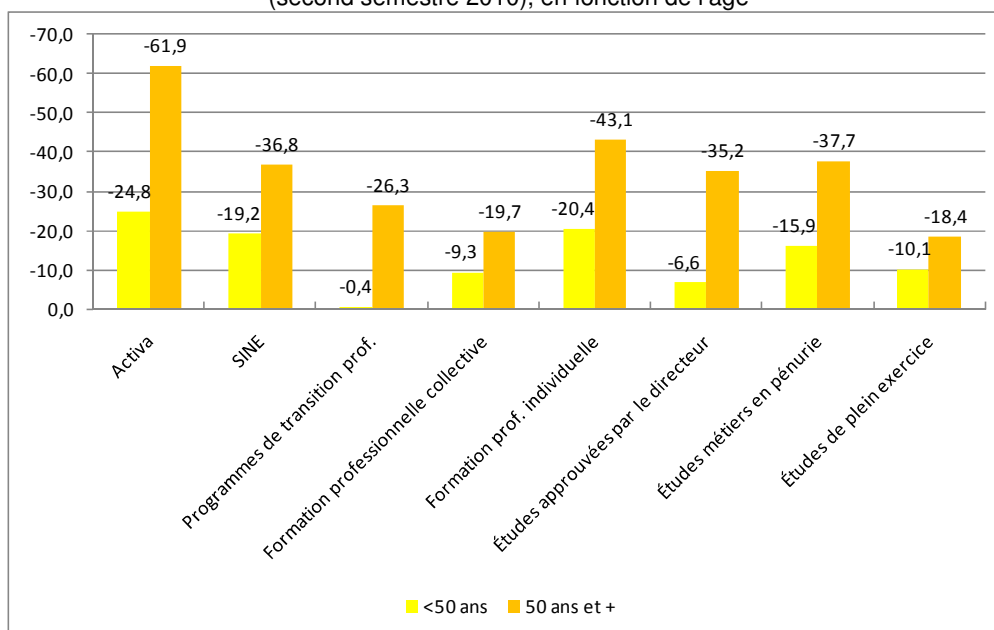
Pour un certain nombre de caractéristiques, quelques différences notables ont été constatées. Il s'avère ainsi que l'impact des différentes mesures est plus important en ce qui concerne les sous-groupes dont le profil est le moins favorable en matière de durée du chômage et d'âge.

Graphique 11.IV Ecart exprimé en points de pourcentage entre la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage un an après l'observation de base (second semestre 2010), en fonction de la durée du chômage



Le graphique ci-dessus montre que l'effet net de la mesure sur la probabilité de retourner au chômage est toujours plus élevé pour les chômeurs de longue durée (2 ans et plus) que pour les chômeurs de plus courte durée. Ce n'est pas le cas uniquement pour les formations des classes moyennes. Ce phénomène apparaît le plus souvent dans le cadre d'Activa, des programmes de transition professionnelle et des études préparant à un métier en pénurie. Cela prouve que les mesures ont atteint leur but, et ce principalement dans le cadre des mesures d'activation qui visent spécifiquement les chômeurs de longue durée. C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné des groupes de contrôle importants (5 000 personnes par mesure) et utilisé toutes les variables disponibles à l'Onem.

Graphique 11.V Écart exprimé en points de pourcentage entre le groupe-cible et le groupe de contrôle quant à la probabilité de retourner (groupe-cible) ou de rester (groupe de contrôle) au chômage un an après l'observation de base (second semestre 2010), en fonction de l'âge



Concernant l'âge, l'écart entre les profils favorables et moins favorables est encore plus marquant. L'effet net est toujours plus important pour les plus de 50 ans que pour les catégories d'âge inférieures. Ce phénomène se retrouve pour chaque mesure¹⁵. Concomitamment, les mesures analysées semblent malheureusement ne toucher que peu de personnes de 50 ans et plus. Le tableau 11.III montrait d'ailleurs que les 50 ans et plus étaient les plus sous-représentés par rapport à leur poids dans la population totale des CCI-DE¹⁶.

Le niveau d'études est la principale variable qui enregistre un effet plus grand pour le sous-groupe avec le meilleur profil que pour le sous-groupe avec le profil le moins favorable. La différence entre groupe-cible et groupe de contrôle est la plus grande dans le sous-groupe des plus qualifiés. On pourrait en déduire qu'un certain niveau d'études semble influencer l'impact positif de l'activation. Toutefois, les écarts avec les chômeurs peu qualifiés ne sont pas si prononcés que pour les caractéristiques d'âge et de durée du chômage.

La prudence est cependant de mise quant à l'analyse de l'efficacité dans les différents sous-groupes. Il est d'ailleurs possible que les 7 caractéristiques sur base desquelles le groupe de contrôle a été composé, ne suffisent pas à circonscrire complètement l'effet de l'activation sur la probabilité de sortir du chômage du fait que d'autres facteurs influencent également cette probabilité.

C'est clairement le cas pour les 50 ans et plus. Les 50 ans et plus qui sont activés ou qui suivent des formations possèdent des caractéristiques particulières qui les démarquent des autres chômeurs de 50 ans et plus. Il s'agit alors de caractéristiques difficilement mesurables, telles que la motivation et l'état de santé, mais également de caractéristiques non disponibles liées au marché de l'emploi telles que, par exemple, le passé professionnel, la connaissance du marché du travail et des mesures de (re)mise au travail.

¹⁵ En ce qui concerne les formations des classes moyennes, aucun effet n'a pu être mesuré pour les plus de 50 ans car cette population est trop restreinte.

¹⁶ La part des 50 ans et plus est globalement de 7,5 % dans les groupes-cibles analysés alors que cette part atteint les 20,8 % dans la population totale des CCI-DE.

Dans une certaine mesure, ces autres facteurs peuvent aussi jouer un rôle dans d'autres sous-groupes.

Ainsi, il est possible que l'effet de la mesure soit parfois quelque peu biaisé. C'est pourtant inhérent à ce genre d'analyse qui mesure un effet par rapport à un groupe de contrôle. Selon Bruno Van der Linden (2011), une interprétation faussée diminue au fur et à mesure que le nombre de variables et d'individus augmente pour composer le groupe de contrôle.¹⁷ C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné des groupes de contrôle importants (5 000 personnes par mesure) et utilisé toutes les variables disponibles à l'Onem.

¹⁷ Van der Linden, B., "Principes généraux d'évaluation des effets d'un dispositif", Reflets et perspectives de la vie économique 2011/1-2